

# FAIRE COMPTER LES VOIX

TROUSSE POUR LE DIALOGUE AVEC  
DÉCIDEURS MUNICIPAUX



COALITION OF COMMUNITY HEALTH  
AND RESOURCE CENTRES OF OTTAWA  
COALITION DES CENTRES DE RESSOURCES  
ET DE SANTÉ COMMUNAUTAIRES D'OTTAWA



  
**CAWI • IVTF**  
City for All Women Initiative  
Initiative: une ville pour toutes les femmes

# À PROPOS DE LA TROUSSE

L'automne : 2016. La présente trousse vise à encourager l'engagement civique à long terme des résidents. Elle aide les résidents à savoir comment exprimer leurs inquiétudes aux décideurs municipaux en vue d'obtenir des changements positifs. La présente trousse découle d'une initiative qui s'intitulait Faire compter les votes, financée par la Fondation Trillium de l'Ontario et la Fondation Catherine Donnelly, en vue d'encourager les résidents à faible revenu d'Ottawa à participer aux élections (2013-2016). Actuellement appelé Faire compter les voix (FCV) et bénéficiant de financements additionnels de Centraide Ottawa, il s'agit maintenant d'une initiative de la Coalition des centres de ressources et de santé communautaires d'Ottawa (CRSC), de l'Initiative : une ville pour toutes les femmes (IVTF), des partenaires communautaires et des résidents qui collaborent avec les décideurs de la Ville d'Ottawa en vue de créer une ville pour tous.

La Coalition des centres de ressources et de santé communautaires d'Ottawa (CRSC) a indiqué que la présente Trousse d'engagement civique représentait un outil important qui permettait à son personnel, aux membres du conseil et aux groupes de défense de l'aider à établir l'engagement civique à long terme des résidents et de communiquer les enjeux à la Ville d'Ottawa en vue d'obtenir des changements. l'IVTF continue à promouvoir et créer des changements systémiques, en commençant par des changements concrets dans nos vies et dans notre ville.

L'utilisation de la trousse nous permet d'influencer et d'apporter des changements positifs pour la santé et le mieux être de tous les résidents d'Ottawa. Nous souhaitons particulièrement faire participer les résidents dont les voix ont moins de chance d'être entendues par les décideurs municipaux, y compris les femmes de différentes origines, les gens qui sont racialisés, les Autochtones, la communauté GLBTT+, les nouveaux arrivants, les personnes âgées, les jeunes, les personnes ayant un handicap et/ou les gens vivant dans la pauvreté et des régions rurales.

Nous remercions celles qui ont partagé leurs idées et leurs expérience dans le cadre du Comité de travail : Gillian Keefe, Cadre de développement communautaire; Emilie Hayes, Centre de santé communautaire de Somerset Ouest; Susan Kuruvilla, Centre de santé communautaire de Nepean Sud; Tammy Corner, Centre de santé communautaire Pinecrest Queensway; Heather Badenoch (Village PR); Andrea Balfour, dirigeante communautaire, Initiative : une ville pour toutes les femmes (IVTF); Lisa Quesnel, dirigeante communautaire, IVTF; Suzanne Doerge, IVTF et Tong Zhao-Ansari, IVTF.

Le matériel contenu dans la présente trousse découle de la Trousse de participation civique de l'IVTF et du guide Créer le changement que nous souhaitons du Cadre de développement communautaire. Nous remercions également la Coalition ontarienne pour de meilleurs services éducatifs à l'enfance pour le matériel qu'elle a fourni, qui avait été adapté pour la trousse originale. **Ensemble, nous contribuons à améliorer la prise de décision municipale.**

Plan : Fatima Barron, IVTF  
Traduction : Nadège Nelson  
Graphiques : [www.jwalkerdesign.ca](http://www.jwalkerdesign.ca)



Initiative financée par :

# CONTENTS

À PROPOS DE LA TROUSSE.....	2
L'HÔTEL DE VILLE ET VOUS.....	5
<b>TOUTES LES VOIX COMPTENT</b> .....	6
Nous avons beaucoup à apporter à la société.....	6
Nous pouvons faire une différence.....	7
<b>LE GOUVERNEMENT MUNICIPAL ET VOUS</b> .....	8
Qui fait quoi?.....	9
Les rouages du gouvernement municipal.....	10
Fonctionnement du Conseil municipal.....	11
Réunions du Conseil municipal.....	13
<b>UN BUDGET MUNICIPAL POUR TOUS</b> .....	14
<b>DIALOGUE AVEC LES DÉCIDEURS MUNICIPAUX</b> .....	20
Façons de faire connaître votre point de vue.....	21
Informez le Conseil municipal en 8 étapes simples!.....	22
Obtenir la participation de plus de personnes et communiquez avec la ville.....	26
<b>PRÉSENTEZ UNE DÉPUTATION À UN COMITÉ PERMANENT OU À UN CONSEIL MUNICIPAL</b> .....	27
Qu'est ce qu'une députation?.....	27
Préparation de la députation.....	28
La députation – Éléments du plan d'exposé.....	30
Des faits pertinents à l'appui de votre cause.....	31
Discussion avec le personnel municipal.....	32
<b>FAIRE PASSER VOTRE MESSAGE</b> .....	33
<b>ÉLABORER VOTRE PLAN</b> .....	34
Établissez vos objectifs : Que demander au Conseil municipal de changer?.....	35
Identifiez votre audience cible : Qui doit prendre des mesures pour que les changements surviennent?.....	35
Élaborer des messages clés : Quels renseignements aident les gens à agir?.....	36
Choisir les meilleurs moyens de communication.....	37
<b>MÉDIAS SOCIAUX</b> .....	37
Twitter.....	37
Page Facebook.....	38

<b>MÉDIAS TRADITIONNELS</b> .....	<b>40</b>
Préparatifs pour parler avec les médias .....	<b>42</b>
L'avis aux médias .....	<b>45</b>
Le communiqué de presse .....	<b>46</b>
Lettre au rédacteur, à la rédactrice en chef .....	<b>48</b>
 <b>LES ANNEXES</b> .....	 <b>49</b>
<b>ANNEXE A : GOUVERNEMENT PROVINCIAL</b> .....	<b>50</b>
<b>ANNEXE B : GOUVERNEMENT FÉDÉRAL</b> .....	<b>51</b>
<b>ANNEXE C : COORDONNÉES DU CONSEIL MUNICIPAL D'OTTAWA (2014-2018)</b> .....	<b>52</b>
<b>ANNEXE D : FORMULAIRE DE BILAN DE LA RÉUNION</b> .....	<b>54</b>
<b>ANNEXE E : EXEMPLE DE DÉPUTATION</b> .....	<b>55</b>
<b>ANNEXE F : EXEMPLE D'AVIS AUX MÉDIAS</b> .....	<b>57</b>
<b>ANNEXE G : EXEMPLE DE COMMUNIQUÉ DE PRESSE</b> .....	<b>58</b>
<b>ANNEXE H : EXEMPLE DE LETTRE AU RÉDACTEUR, À LA RÉDACTRICE EN CHEF</b> .....	<b>60</b>



# **1 L'HÔTEL DE VILLE ET VOUS**

# TOUTES LES VOIX COMPTENT

Pour bon nombre d'entre nous, le gouvernement et le travail des politiciens semblent bien loin de notre réalité quotidienne. Nous avons du mal à nous identifier aux personnes qui occupent des fonctions de haut niveau dans la direction de notre ville, car elles nous ressemblent peu. Nous pouvons peut-être même douter de la capacité de ces élues de comprendre ou de défendre véritablement nos intérêts.

Peut-être trouvons-nous difficile d'imposer nos points de vue. Peut-être avons-nous grandi dans un pays où l'expression des idées n'était pas permise. Peut-être nous a-t-on enseigné que les décisions importantes n'étaient prises que par des hommes. Ou encore, peut-être avons-nous simplement l'impression que nos opinions comptent peu en raison de la couleur de notre peau, de notre appartenance autochtone, de notre langue, de notre revenu, de notre orientation sexuelle ou d'un handicap.

## Nous avons beaucoup à apporter à la société

Le gouvernement peut être difficile à influencer. Toutefois, il est important de reconnaître que les résidents d'Ottawa, dans toute leur diversité, peuvent contribuer largement à améliorer notre ville.

Nous connaissons notre ville, car nous y vivons et y travaillons. Nous voyons les besoins des gens qui nous entourent. Nous avons vécu nos propres expériences. Nous savons ce qu'il faut faire pour améliorer notre ville, car nous :

- faisons du bénévolat au sein de leur communauté.
- offrons et obtenons des services.
- veillons au bien-être de notre famille.





## Amélioration du bien être communautaire

L'Indice canadien du mieux-être mesure le progrès des gens. Elle permet de mesurer les progrès dans les secteurs de l'éducation, de l'emploi, dans le sentiment de sécurité et d'engagement, de même qu'en ce qui concerne l'accès à des services sociaux et de santé de qualité.

Un rapport intitulé « [Réduire les écarts : Rapport sur le bien-être communautaire d'Ottawa 2014](#) », publié par le CRSC en 2014, mesurait le degré de mieux être des gens à Ottawa.

- Une personne sur dix vit dans la pauvreté à Ottawa, soulignant l'écart de revenu entre les riches et le reste du monde.
- L'accessibilité des logements constitue un problème important dans le cas d'une famille sur cinq à Ottawa. Ces familles dépensent environ un tiers de leurs revenus en abri.
- La sécurité alimentaire est un problème dans le cas de huit pour cent des foyers à Ottawa. Ils n'ont pas accès à de la nourriture nutritive et n'ont pas les moyens de s'en procurer.
- Le transport en commun est primordial pour les personnes à faible revenu pour accéder aux services. Toutefois, un tiers des résidents d'Ottawa ne sont pas satisfaits du système de transport en commun fourni par le gouvernement municipal.

Nous pouvons collaborer avec notre Conseil municipal pour améliorer tout cela.

## Nous pouvons faire une différence

À Ottawa, des résidents et des organismes communautaires ont réussi à se faire entendre par le personnel et le Conseil municipal. Nous pouvons miser sur ces réussites et faire bénéficier nos communautés des connaissances acquises.



*« Lorsque j'ose m'imposer – que j'ose déployer mes forces pour défendre ma vision – mes craintes ont de moins en moins d'importance. »*

*[traduction]  
Audre Lorde*

*Mettre en pratique sa participation citoyenne,  
c'est oser s'imposer...*

# LE GOUVERNEMENT MUNICIPAL ET VOUS

Nous utilisons les services municipaux tous les jours. Lorsque nous utilisons l'eau, marchons dans la rue, prenons l'autobus ou empruntons un livre à la bibliothèque, nous utilisons des services municipaux. Ces services influencent notre vie quotidienne.

Notre gouvernement municipal, la Ville d'Ottawa, est responsable des services suivants en totalité ou en partie :

- Services de garde à l'enfance
- Police
- Financement communautaire
- Prévention du crime
- Services culturels
- Services d'emploi et de formation
- Aide financière
- Services des incendies
- Collecte des ordures et recyclage
- Logements et maisons d'hébergement
- Soins de longue durée
- Paramédicaux
- Parcs
- Préservation des espaces verts et de l'environnement
- Santé publique
- Bibliothèque publique
- Transport en commun
- Loisirs
- Routes
- Services d'eau et d'égouts

Des décisions qui ont des répercussions sur notre vie quotidienne se prennent aux trois niveaux de gouvernement : au **fédéral**, au **provincial** et au **municipal**.

Les gouvernements fédéral et provincial possèdent plus d'autorité pour augmenter les fonds que le gouvernement municipal. Ils établissent des règles que les municipalités doivent suivre, comme qui est responsable que quoi et où l'argent des taxes doit aller.



Pour de plus amples renseignements sur les rouages des gouvernements provincial et fédéral, consultez les annexes A et B.



# Qui fait quoi?

## FÉDÉRAL / CANADA/ Député fédéral, députée fédérale

Postes Canada Musées nationaux Société Radio-Canada  
Commission des droits de la personne Cour suprême GRC (police nationale)  
Prestation fiscale pour enfants Assurance emploi  
Congé de maternité et prestation parentale Régime de pensions Numéros d'assurance sociale  
Citoyenneté et Immigration Service de passeport Statistique Canada (recensement)  
Pensions d'invalidité Prestation pour enfants handicapés  
Militaire Affaires étrangères

## PROVINCIAL

ONTARIO  
Member of Provincial  
Parliament - MPP

Électricité  
Écoles  
Garde d'enfants  
Aide à l'enfance  
Assurance-maladie  
Soins de longue  
durée  
Permis de conduire  
Parcs provinciaux  
Routes provinciales  
Qualité de l'air et de l'eau  
Droits en matière d'emploi  
Établissement des nouveaux  
arrivants  
Fonds aux municipalités pour le  
transport en commun  
Services correctionnels  
Police provinciale (OPP)  
Cour provinciale, aide juridique  
Collèges et universités

### Finance et établit les règlements pour :

Programme ontarien de soutien aux  
personnes handicapées (POSPH)  
Ontario au travail  
Soutien du revenu  
Santé publique

## RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Routes Police Lois  
Environnement Tourisme Parcs

**Partagent les coûts de certains services,  
comme le logement social et le transport  
en commun.**

Les gouvernements fédéral et provincial établissent des  
règlements que les niveaux plus bas (provincial, municipal)  
sont tenus de respecter.

Les gouvernements fédéral et provincial ont  
davantage de moyens de recueillir des fonds que  
les Villes. Les Villes dépendent donc  
d'eux pour les aider à payer le coût  
des services municipaux.

L'Adaptation : Créer le changement que  
nous souhaitons, Page 88

## MUNICIPAL

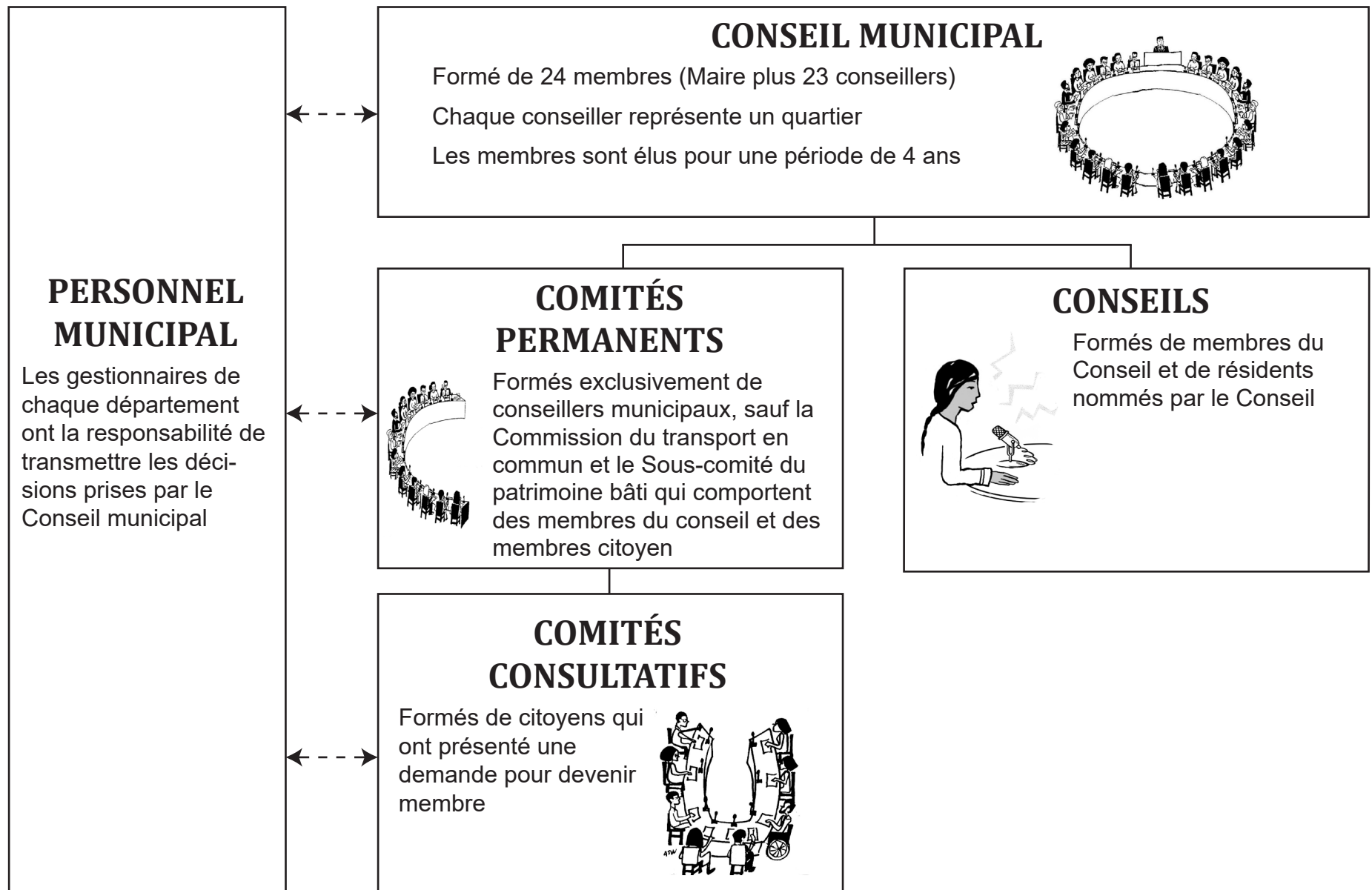
OTTAWA  
Conseiller ou  
conseillère  
municipal(e)

Art  
Culture  
Eau  
Égouts  
Bibliothèques  
Parcs  
Loisirs municipaux  
Contrôle des animaux  
Stationnement  
Transport en commun  
Entretien des routes  
Déneigement  
Règlements municipaux  
Soins à domicile pour les aînés  
Recyclage, ordures  
Gestion des logements sociaux  
Programmes de logements abordables  
Pompiers, police, services paramédicaux  
Services sociaux et communautaires (garderies et  
listes d'attente, centres de santé et de ressources  
communautaires, services de counselling et de  
soutien, programmes de jour, programmes  
d'alimentation, programmes enfants et jeunesse,  
cadre de Développement Communautaire)

### Financement et gestion partiels de :

Programme ontarien de soutien aux personnes  
handicapées (POSPH)  
Ontario au travail  
Soutien du revenu  
Santé publique

# Les rouages du gouvernement municipal

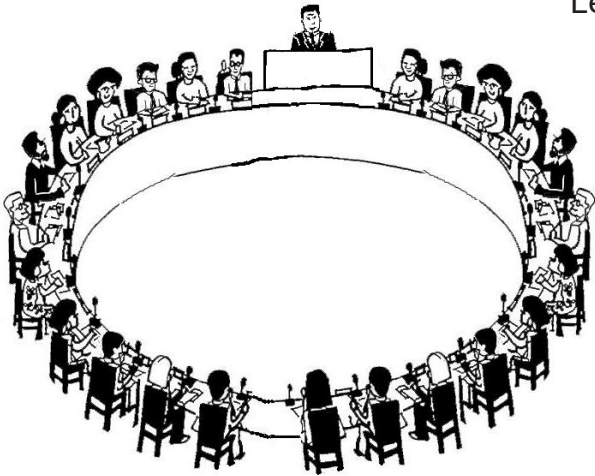


# Fonctionnement du Conseil municipal

## Conseil municipal

Le Conseil municipal de la Ville d'Ottawa est composé de 24 membres, dont le maire et 23 conseillers. Les membres du Conseil municipal sont élus pour une période de quatre ans.

Le maire représente la Ville dans son ensemble, préside les réunions du conseil municipal et peut être appelé à présider des réunions de comités permanents.



Les conseillers représentent chacun un quartier de la Ville d'Ottawa.

Le Conseil municipal constitue l'organe décisionnel responsable de transformer les besoins de la communauté en services municipaux – allant des services à la personne (aussi appelés infrastructures sociaux), comme les services sociaux, le logement et les transports en commun, jusqu'aux services des équipements publics (aussi appelés infrastructures physiques), tels que la voirie et la gestion des déchets.

## Comités permanents

Afin de pouvoir mieux mener ses délibérations, le Conseil municipal nomme des Comités permanents chargés d'étudier des questions et de formuler des recommandations à son intention. Ces comités permanents sont formés exclusivement de représentants élus. À l'exception de la Commission du transport en commun et du Sous-comité du patrimoine bâti qui comportent des membres du conseil et des membres citoyens. C'est par la voie des Comités permanents que les citoyens ont la possibilité de participer à la prise de décisions. La plupart des décisions rendues par les Comités permanents doivent être approuvées par le Conseil municipal.

### Les Comités permanents de la Ville d'Ottawa

- Comité de l'agriculture et des questions rurales (CAQR)
- Comité de vérification
- Comité des services communautaires et de protection (CSCP)
- Comité de l'environnement
- Comité des finances et du développement économique
- Comité de planification
- Comité des services organisationnels et du développement économique (CSODE)
- Comité des transports
- Comité de transport en commun

Sujet aux changements. Visitez le site Web de la Ville : <http://ottawa.ca/fr/hotel-de-ville/votre-administration-municipale/comites-permanents>

### Comités consultatifs

- Sur l'accessibilité
- Sur la gestion de l'environnement
- Sur les arts, la culture, le patrimoine et les loisirs
- Sur les services en français

Consultez la liste des comités consultatifs sur le site Web de la Ville d'Ottawa : <http://ottawa.ca/fr/hotel-de-ville/votre-administration-municipale/comites-consultatifs>

## Comités consultatifs

La Ville d'Ottawa compte également quatre comités consultatifs, composés de bénévoles nommés par le Conseil. Les comités consultatifs présentent des recommandations au Conseil municipal sur des champs d'intérêt prescrits par leur mandat.

Ces comités contribuent à l'élaboration des politiques, des programmes et des initiatives qui améliorent la qualité de vie pour les résidents d'Ottawa.

## Conseils et commissions de la Ville d'Ottawa

Les conseils et commissions de la Ville se composent de conseillers et conseillères municipaux et de résidents nommés par le Conseil. Ils font des recommandations au Conseil municipal et participent à l'élaboration de politiques, de programmes et d'initiatives. Les membres assument un mandat de deux à quatre ans selon les conditions du comité. Ils peuvent exercer jusqu'à deux mandats consécutifs au sein d'un même comité (pour un maximum de huit ans).

### Conseils et commissions de la Ville d'Ottawa

- Conseil de santé
- Société de logement communautaire
- Prévention du crime
- Conseil d'administration d'Hydro Ottawa
- Bibliothèque
- Commission des services policiers d'Ottawa

Les résidents peuvent poser leur candidature pour devenir membre d'un comité. Le recrutement pour les comités a lieu au début de chaque mandat du Conseil et environ au mi-mandat par la suite.

Les comités municipaux tiennent régulièrement des rencontres, surtout en soirée. Les membres doivent participer à toutes les rencontres.



## Personnel municipal

Le personnel municipal gère les opérations de la Ville et présente des rapports au Conseil afin de recevoir des directives. Il suit le plan stratégique établie par le Conseil for chaque mandat du Conseil. En consultation avec le public, il doit suivre les principes de la [Stratégie de mobilisation du public](#) et appliquer ceux de l'[Optique d'équité et d'inclusion](#) à tous les aspects de leur travail.

On peut communiquer avec le [personnel municipal](#) qui travaille sur un problème ou un rapport particulier pour le Conseil pour obtenir de l'information.

## Réunions du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunit habituellement à 10 h les deuxième et quatrième mercredis du mois, à l'exception des mois de mars, de juillet, d'août et de décembre. Les membres se rencontrent dans la salle Andrew S. Haydon à l'Hôtel de ville.

Des réunions extraordinaires du Comité plénier sont annoncées en fonction des besoins, plus particulièrement durant le processus budgétaire. Toutes les réunions se tiennent à l'hôtel de ville.

Les réunions du Conseil municipal et des comités permanents sont annoncées le vendredi dans la rubrique de la Ville des quotidiens d'Ottawa, de même que sur [le site Web de la Ville](#).

Bienvenue au public!

Les réunions du Conseil municipal et des comités permanents sont publiques, à moins que la séance soit à huis clos. Vous pouvez :

- Observer depuis la tribune du public ou
- Suivre depuis le confort de votre domicile.
  - Les réunions du Conseil sont télévisées en direct par la chaîne télécommunautaire de Rogers (canal 23).
  - Les réunions du Conseil sont diffusées en direct sur [le site Web de la Ville](#).

# UN BUDGET MUNICIPAL POUR TOUS

Les municipalités de l'Ontario ont deux façons de réunir des fonds : les taxes foncières et les frais d'utilisation. Nous payons des frais d'utilisation pour certains services, comme l'eau, les cours de natation, les égouts et le transport en commun.

Les municipalités n'ont pas suffisamment de revenu pour payer tous les services qu'elles offrent. Elles doivent donc dépendre des ordres supérieurs du gouvernement (provincial et fédéral) pour qu'ils leur transfèrent les fonds nécessaires en vue de payer les programmes et services essentiels.

Saviez-vous que l'Ontario est la seule province canadienne qui utilise les taxes foncières pour financer les services sociaux? Cette situation crée un problème de revenu. Nous pouvons travailler ensemble pour veiller à ce que les gouvernements provincial et fédéral corrigent le mode de financement afin qu'il y ait plus d'argent pour nos municipalités et que les services à la personne redeviennent une priorité.

La santé de nos communautés en dépend.

## D'où provient l'argent des gouvernements?

De chaque dollar fiscal perçu, 47 cents sont dirigés au gouvernement fédéral et 44 cents à la Province de l'Ontario. Ce qui ne laisse que 9 cents aux gouvernements municipaux.

FÉDÉRAL (47 cents)	PROVINCIAL (44 cents)	MUNICIPAL (9 cents)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impôt sur le revenu des particuliers</li> <li>• Impôt sur les bénéfices des sociétés</li> <li>• TPS/TVH (taxe sur les produits et services/ taxe de vente harmonisée)</li> <li>• Cotisations d'assurance-emploi</li> <li>• Alcool, essence, taxes douanières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impôt sur le revenu des particuliers</li> <li>• Impôt sur les bénéfices des sociétés</li> <li>• TPS/TVH (taxe sur les produits et services/ taxe de vente harmonisée)</li> <li>• Transferts (\$) fédéraux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impôts fonciers</li> <li>• Frais d'utilisation (transport, loisirs, eau, égouts, déchets)</li> <li>• Transferts (\$) fédéraux et provinciaux</li> </ul>

## Les taxes ne sont pas toutes pareilles

### Taxes régressives

Elles ne tiennent pas compte du revenu du contribuable ; placent donc un fardeau plus lourd sur les personnes ayant un revenu plus faible.

### Taxes progressives

Les contribuables et les entreprises paient un montant différent selon leur revenu. En théorie, plus le revenu est élevé, plus les taxes sont élevées.



**TPS, TVP**  
Frais d'utilisation

**Impôts fonciers**

**Impôt sur le revenu des particuliers**

**Impôt sur les bénéfices des sociétés**



## Participer à l'élaboration de budgets municipaux solides

Dans des collectivités partout dans le monde, des gens examinent les budgets de leurs gouvernements et réclament des changements afin qu'on puisse mieux répondre aux besoins de leur famille et de leur communauté.

## Pourquoi maintenant plus qu'auparavant?

Depuis les années 1990, des responsabilités ont été délestées sur les administrations municipales sans toutefois qu'on donne à ces dernières les moyens financiers de supporter ce nouveau fardeau. Cela signifie que la Ville d'Ottawa paie maintenant des services que le gouvernement provincial payait auparavant. Conséquemment des services ont dû être réduits. Ce qui a des répercussions particulières sur les personnes marginalisées.

Par exemple, les femmes, qui ont tendance à assumer une plus grande part de la tâche des soins familiaux et du bénévolat communautaire, peuvent se retrouver avec plus de tâches non rémunérées. Leur travail rémunéré peut diminuer, car ce sont principalement des femmes qui travaillent dans ces secteurs des « soins » où les coupures ont plus de chance de subvenir. Les gains réalisés au chapitre de la violence faite aux femmes et de l'accès à des services de garde d'enfants de qualité sont donc tous menacés.

Ces changements ont de plus grandes répercussions sur les personnes qui vivent dans la pauvreté, les personnes handicapées, les autochtones, les personnes racialisées, les nouveaux immigrants, les réfugiées et les personnes transsexuelles, car elles ont habituellement plus recours aux services communautaires.

Nous devons écouter les expériences de tous les organismes et communautés qui travaillent avec eux.

## Les budgets ne sont pas ennuyants

Le budget va au-delà des dollars et des sous. Il détermine notre qualité de vie personnelle et celle de nos communautés.

Le budget de la Ville d'Ottawa détermine comment nos dollars de taxes foncières seront utilisés. Il détermine les priorités des services et programmes municipaux sur lesquels nous comptons au quotidien.

## Un budget municipal s'élabore un peu comme un budget familial

Songez à l'eau que nous utilisons tous les matins, à l'autobus que nous prenons, au parc où nous allons nous pique-niquer, aux ambulanciers paramédicaux qui répondent aux urgences dans nos quartiers, aux maisons et centres communautaires. Ce sont tous des services qui dépendent du budget municipal.



## Comme un budget familial

Le budget municipal ressemble au budget de la plupart des ménages : il nous faut examiner nos besoins, les revenus dont nous disposons et les économies que nous avons accumulées, puis déterminer ce que nous sommes en mesure de nous offrir.

### Un budget municipal comporte quatre éléments :

- **Le budget de fonctionnement** : Ce budget se compare à celui que vous prévoyez pour les comptes que vous devez payer chaque mois : loyer ou hypothèque, chauffage, eau, électricité, vêtements, lessive, épicerie, garderie, médicaments, entretien d'auto... et plus encore! Pour la Ville, ce budget sert à financer les activités courantes, y compris les programmes et services tels que les services administratifs, les services de police, la santé publique, le recyclage et les loisirs.
- **Le budget d'immobilisations** : Ce budget se compare à l'argent que vous prévoyez pour les édifices, les systèmes et les avoirs. Pour nous, il s'agit de l'argent prévu pour payer les réparations de maison, remplacer votre véhicule, réparer un réveille-matin défectueux ou remettre une clôture en état. Si vous achetez une maison, il sert à payer le versement initial de votre hypothèque. Pour la Ville, ce budget couvre les coûts des immeubles, des véhicules, des chemins, des égouts, des ponts, des centres communautaires et des parcs. Regardez la vidéo suivante sur le budget municipal : <https://www.youtube.com/watch?v=nBuAfuZ-rgk>
- **Les recettes** : Il s'agit de l'équivalent du revenu total de votre ménage. Le total de ce que gagne tout le monde. Pour la Ville, les recettes comprennent les taxes, les subventions fédérales ou provinciales (appelées « Paiements de transfert ») et les frais d'utilisation.
- **Les fonds de réserve** : Les fonds de réserve se comparent à votre compte d'épargne, à votre caisse de retraite et à vos RÉER. C'est l'argent dans lequel vous pouvez puiser en cas de besoin ou les dépenses en capital prévues. Pour la Ville, c'est l'argent qui permet de faire face aux dépenses imprévues et constitue un compte d'épargne pour les projets prévus.



**Regardez la vidéo suivante sur le budget municipal**



Chaque année, la Ville mène un processus budgétaire qui lui permet de déterminer combien d'argent elle doit dépenser au quotidien (budget de fonctionnement), combien elle doit prévoir pour l'achat ou la réparation d'immeubles, de chemins ou d'égouts (budget d'immobilisations), et combien d'argent elle doit mettre de côté pour les dépenses imprévues.

## Vocabulaire du budget municipal

### Budget

Un plan de la façon que la ville reçoit de l'argent (recettes) et le dépense (dépenses). La Ville d'Ottawa établit son budget une fois par année, mais son Plan financier à long terme établit des directives pour trois ans.

### Partage des frais

Un niveau du gouvernement (fédéral, provincial ou municipal) s'associe à un autre niveau du gouvernement pour financer un service ou une installation. Par exemple, la Province paie actuellement 75 % des coûts de la santé publique et les municipalités en paient 25 %.

### Déficit

L'opposé d'un surplus - Le montant restant si le montant d'argent dépensé excède le montant d'argent reçu. Ce mot fait généralement référence au déficit public qui résulte d'un excédent de dépenses gouvernementales par rapport aux budgets établis. En Ontario, les municipalités ne peuvent pas approuver un budget déficitaire.

### Délestage de responsabilités

Un certain niveau du gouvernement se décharge du coût ou de l'administration d'un projet ou d'un service sur un autre niveau du gouvernement, généralement sans les fonds nécessaires pour l'appuyer. Par exemple, dans les années 1990, le gouvernement de l'Ontario s'est délesté d'une partie du coût et de l'administration du logement abordable, des services de garde d'enfants, du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH), de l'aide sociale et de la santé publique.

### Dépenses

Les dépenses faites par un gouvernement.  
L'opposé des recettes.

### Déséquilibre budgétaire

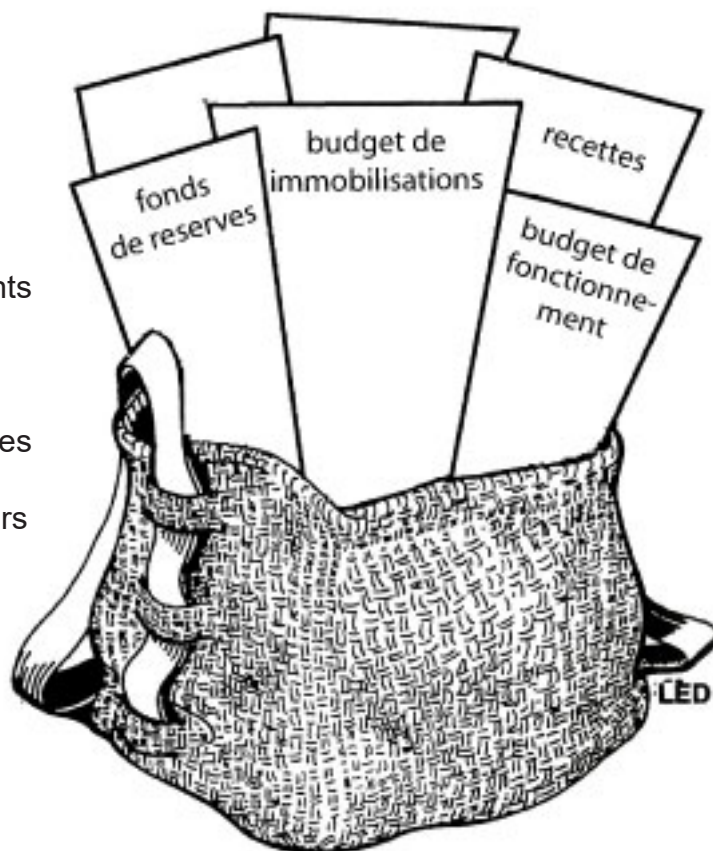
Le déséquilibre actuel dans les pouvoirs fiscaux et responsabilités de dépense des gouvernements fédéral, provincial et municipal.

### TPS (Taxe sur les produits et services)

Il s'agit d'une taxe qui s'applique sur la plupart des fournitures de produits et services effectuées au Canada. La TPS s'applique également à plusieurs [immeubles](#) et biens meubles incorporels

### TVH (Taxe de vente harmonisée)

Il s'agit des taxes provinciales et fédérales combinées ensemble. Les provinces ayant une taxe harmonisée sont le Nouveau Brunswick, La Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et- Labrador, Ontario et Ile du-Prince-Edward.



## **Impôt sur le revenu**

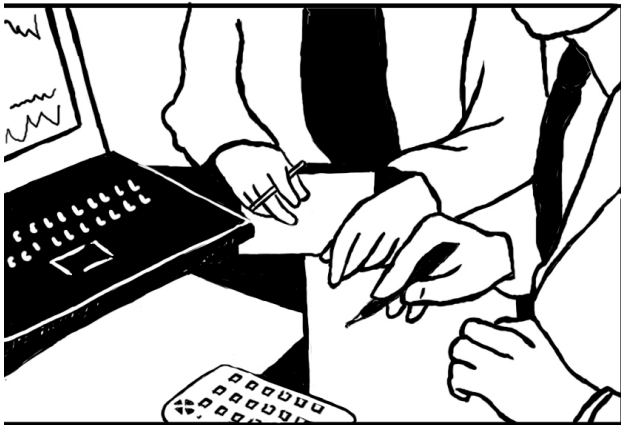
L'argent que le gouvernement perçoit des individus, de même que des organismes et compagnies à but lucratif. Le montant perçu dépendant de leur revenu.

## **Infrastructure**

La structure physique est un environnement que l'on peut construire comme les routes, les immeubles, les pistes cyclables, les égouts, etc. Continuez à lire pour obtenir une définition d'une infrastructure sociale.

## **Économies au niveau de la gestion**

La recherche de différentes façons de réduire les dépenses, qui peuvent signifier des mises à pied au sein du personnel, ou le fait de ne pas remplacer ceux et celles qui quittent leurs postes. Il faut également changer la façon dont les services sont offerts. Par exemple, moins de personnel aux services aux personnes et plus qui utilise l'Internet. Ceci peut occasionner une qualité de service inférieure, des conditions stressantes de travail pour le personnel municipal et la sous-traitance privée de certains services.



## **Déséquilibre de l'infrastructure municipale**

Les gouvernements municipaux ont de nouvelles responsabilités, mais ont moins de façons d'obtenir des fonds que les gouvernements provincial et fédéral.

Dans le cas de l'Ontario, 50 cents de chaque dollar fiscal perçu sont dirigés au gouvernement fédéral et 42 cents aux gouvernements provinciaux et territoriaux. Le reste – soit 8 cents – va aux gouvernements municipaux.

Pour les gouvernements municipaux et leurs contribuables, ceci occasionne un resserrement budgétaire chronique.

## **Taxes progressives**

Les contribuables et les entreprises paient un montant différent selon leur revenu. En théorie, plus le revenu est élevé, plus les taxes sont élevées. Toutefois, en raison des échappatoires et allègements fiscaux accordés aux salariés à haut revenu, ce n'est pas toujours le cas.

## **Taxes régressives**

Tout le monde paie la même chose, peu importe leur revenu.

## **Fonds de réserve**

Il s'agit de fonds mis de côté pour accomplir des opérations en cas d'urgence. Ce sont des réserves pour immobilisations où la Ville envoie de l'argent pour mener des projets prévus. Au cours des dernières années, la Ville d'Ottawa a puisé dans les fonds de réserve pour couvrir des déficits opérationnels, réduisant ainsi les fonds de réserve disponibles pour les cas d'urgence.

## **Recettes**

Sources de revenu. Les sources de revenus du gouvernement municipal comprennent les fonds transmis par le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial, l'impôt foncier et les frais imposés aux usagers. Les recettes sont l'opposé des dépenses.

## **Infrastructure sociale**

L'ensemble des ressources communautaires, y compris les organismes, les services sociaux et les réseaux qui aident notre communauté. Une infrastructure sociale solide appuie la santé et le mieux être communautaires.

## **Subvention**

Une aide financière accordée pour payer un coût en partie ou au total. Par exemple, un individu peut obtenir un logement subventionné si elle ne peut pas payer le plein prix. Une société peut recevoir une subvention pour cultiver des aliments ou pour fabriquer des missiles.

## **Surplus**

Le montant d'argent restant quand les recettes excèdent les dépenses. L'opposé d'un déficit.

## **Transparence**

Lorsque les discussions et le travail se font ouvertement, avec divulgation et accès publics complets.

## **Délestage de responsabilités**

Un certain niveau du gouvernement se décharge du coût ou de l'administration d'un projet ou d'un service sur un autre niveau du gouvernement, généralement sans les fonds nécessaires pour l'appuyer. Par exemple, le gouvernement de l'Ontario se déleste du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH), de la santé publique et du Programme Ontario au travail au cours de plusieurs années.

## **Frais d'utilisation**

Frais exigés pour l'utilisation des services. Pour les municipalités, cela comprend les services, comme le stationnement, les frais de loisirs, l'eau et les égouts, de même que les frais de transport.





# DIALOGUE AVEC LES DÉCIDEURS MUNICIPAUX



## **Nous pouvons faire une différence**

Les gens de tous les milieux peuvent influencer le gouvernement municipal en ce qui concerne le processus pour prendre des décisions et établir des politiques. Nous pouvons promouvoir l'égalité économique et la sécurité, y compris les garderies, le logement abordable et sécuritaire, le système de transport abordable et la sécurité du revenu. Nous avons besoin de mesures concrètes pour mieux mesurer la qualité de vie et le mieux être de tous.

À Ottawa, des personnes ont réussi à se faire entendre par le personnel et les politiciens, politiciennes, municipaux. De vrais changements en ont découlé. Nous pouvons miser sur ces réussites et faire bénéficier nos communautés des connaissances acquises.

**Ensemble, nous pouvons créer une ville inclusive pour tous.**

**Il s'agit là non seulement d'un droit, mais aussi d'une responsabilité.**



# Façons de faire connaître votre point de vue



- Informez votre conseiller municipal ou conseillère municipale**
  - Téléphonnez, écrivez-lui ou envoyez une télécopie
  - Organisez une rencontre avec votre conseiller, conseillère
  - Remerciez votre conseiller, conseillère lorsqu'il ou elle appuie votre cause
  - Invitez votre conseiller, conseillère à un événement que vous avez organisé
  - Invitez votre conseiller, conseillère à venir visiter votre organisme ou communauté
- Parlez avec le personnel municipal**
- Participez aux consultations publiques**
- Organisez une veille ou une manifestation à l'hôtel de ville**
- Faites circuler une pétition**
- Prenez contact avec les médias**
  - Envoyez un courriel au rédacteur, à la rédactrice en chef,
  - Envoyez un Tweet aux médias,
  - Organisez un entretien avec les médias.
- Participez aux élections municipales**
  - Posez une question lors d'une réunion des candidats, candidates,
  - Organisez une rencontre des candidats, candidates,
  - Témoignez votre appui à un candidat, une candidate.
- Briguez vous-même les suffrages et devenez un maire ou un conseiller municipal!**

# Informer le Conseil municipal en 8 étapes simples!

Nous utilisons toutes de notre influence chaque jour auprès de nos collègues de travail, de nos familles et de nos amis, amies! Même si nous n'utilisons pas le terme influence, ce sont bel et bien les mêmes techniques que nous employons pour faire valoir nos idées. Avec persuasion et fermeté, nous nous efforçons d'amener les autres à se ranger du côté de nos opinions.

Pourtant, beaucoup d'entre nous éprouvent des craintes à l'idée de faire pression sur les politiciens : nous craignons de ne pas être en mesure de nous exprimer suffisamment bien, en particulier devant une personne qui en sait peut-être plus que nous.

Avec un peu d'expérience, vous constaterez que les politiciens, politiciennes sont des gens comme vous et moi, et qu'ils ne demandent pas mieux que de vous écouter et d'être renseignés par des résidentes comme vous. N'oubliez pas : personne n'a plus d'importance à leurs yeux que les gens qui peuvent les faire élire aux prochaines élections. Le maire est élu par les résidents de la Ville et doit rendre des comptes à chacun d'entre eux. Vous faites partie de ses électeurs.

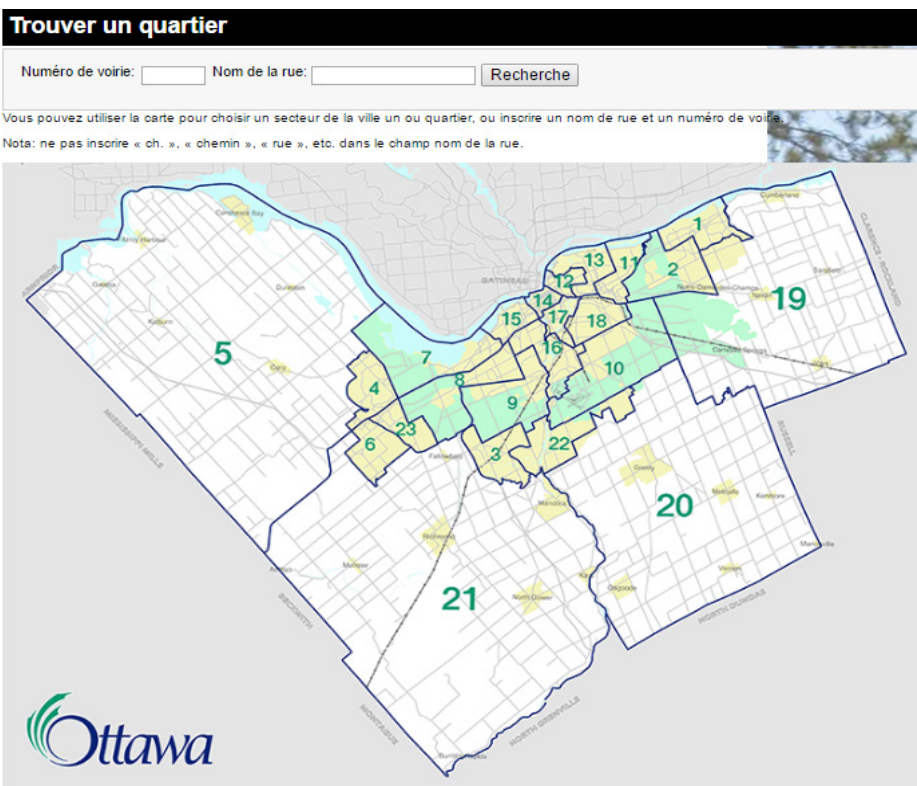
Voici huit étapes simples d'organiser une rencontre avec un membre du Conseil municipal!

## Première étape : Repérez votre quartier et votre conseiller

Tout d'abord, allez à [la carte](#) des quartiers et tapez votre adresse (numéro et rue).

Ensuite, allez trouver [les coordonnées de votre conseiller](#).

Voir les coordonnées de votre maire et des conseillers municipaux à l'Annexe C.



## Deuxième étape : Formez une équipe

Demandez aux membres de votre communauté ou du groupe qui vous appuie, ou encore à des employé(e)s de vous accompagner. L'équipe idéale pour une rencontre avec un(e) élu(e) compte de deux à cinq personnes. Votre conseiller, conseillère voit ainsi que votre communauté se préoccupe de la question, sans pour autant se sentir assailli(e). Assurez-vous qu'au moins un membre de votre équipe réside dans le quartier du conseiller, de la conseillère que vous rencontrez. Les conseillers, conseillères prêtent une oreille encore plus attentive en présence d'un, de l'une de leurs électeurs, électrices!

## Troisième étape : Préparez votre message

Les points à aborder durant la rencontre doivent être préparés.

- Déterminez les messages clés que vous souhaitez véhiculer.
  - Quel est le problème?
  - Qui en est touché?
  - Quel en sont les répercussions sur votre communauté?
  - Comment peut-on redresser la situation?
- Relevez des faits et des chiffres clés à l'appui de votre argument.
- N'oubliez pas qu'on vous posera certainement des questions à propos des coûts. Il n'est pas nécessaire que vous ayez tous les détails quant aux coûts, mais il est important que vous prévoyiez une réponse. Une façon d'aborder question consiste à faire valoir les économies que la Ville réalisera à long terme du fait qu'un problème social particulier aura été évité (p. ex., en offrant des loisirs abordables aux jeunes, on réduit les coûts associés aux services policiers affectés au contrôle de la criminalité chez les jeunes).
- Exprimez vos idées en vos propres mots, et étayez-les par vos expériences personnelles, des exemples et quelques faits concrets.



ASW | a

## Quatrième étape : Communiquez avec le maire ou votre conseiller pour prendre rendez-vous

- Appelez ou envoyez un courriel pour prendre un rendez-vous.
- Soyez prêt(e) à fournir les noms et affiliations des membres de votre équipe, ainsi que quelques points dont vous voulez discuter. Présentez votre demande de rendez-vous par écrit.
- Envoyez par la suite un rappel.

## Cinquième étape : Planifiez votre rencontre

La rencontre avec votre conseiller, conseillère devrait être structurée et informative. Chaque membre de votre équipe devrait essayer de contribuer à la rencontre. Voici quelques conseils :

- Une personne devrait agir à titre de porte-parole principale et présenter les gens qui l'accompagnent.
- Revoyez et répétez ce que vous avez l'intention de dire durant la rencontre. Attribuez un rôle à chaque membre de votre équipe : messagère principale; messagère qui relate une expérience personnelle; résidente du quartier; et secrétaire-observatrice. Déterminez ensemble l'ordre dans lequel les membres de votre équipe prendront la parole.
- Préparez du matériel à apporter à la réunion. Des faits et renseignements généraux vous aideront à mieux faire valoir votre cause. Faites des photocopies des documents pour toutes les personnes qui participent à la rencontre (y compris le conseiller municipal, la conseillère municipale et son adjoint ou adjointe).
- Le jour de la rencontre, rencontrez vous avant pour vous aider à vous préparer.



### Parmi les documents à apporter, on compte :

- Un profil du groupe ou des groupes que votre équipe représente
- Le programme de la rencontre ou la liste des sujets à aborder
- Toute information générale sur la question, dont le conseiller municipal, la conseillère municipale devrait prendre connaissance (c'est l'occasion idéale de renseigner le maire ou le conseiller en ce qui concerne votre cause!)
- Des lettres d'autres membres de votre communauté qui sont touchés par la situation et qui soutiennent vos efforts, mais qui n'ont pas pu vous accompagner à la réunion

## Sixième étape : Rencontrez le maire ou votre conseiller

- **N'oubliez pas : c'est vous l'experte de la question :** Il est normal que vous vous sentiez nerveuse, mais vous avez toutes les raisons d'être sûre de vous-même. Les conseillers, conseillères comptent sur les membres des différentes communautés pour les renseigner sur diverses questions - vous en savez beaucoup plus que lui, qu'elle sur les problèmes qui touchent votre milieu. N'oubliez pas : si vous ne connaissez pas la réponse à une question posée, dites au conseiller, à la conseillère que vous communiquerez de nouveau avec lui ou elle sans tarder pour lui transmettre l'information. En situation inverse, attendez-vous à ce qu'il ou elle fasse de même!
- **Premiers contacts :** Au début de la rencontre, présentez-vous, présentez votre équipe et remerciez le conseiller, la conseillère de vous accorder ainsi du temps. Expliquez clairement que vous vous faites l'écho d'autres membres de votre communauté, et que vous leur donnerez un compte rendu de la rencontre. Les politiciens, politiciennes réagissent à la manifestation directe du soutien communautaire.

- **Faites passer votre message**
  - **Expliquez votre cause** : Exposez le problème en expliquant qui en est affecté, quel en est l'impact sur ces personnes et comment corriger la situation. Après avoir exposé le problème, répondez aux questions du conseiller, de la conseillère et n'oubliez pas, à votre tour, de lui demander de quelle façon il, elle serait disposé(e) à vous aider.
  - **Vos requêtes** : Demandez à votre conseiller, conseillère ce qu'il ou elle est prêt(e) à faire pour vous aider. Prenez note de son engagement.
  - Si vous ne connaissez pas la réponse à une question, dites-leur que vous leur enverrez l'information le plus vite possible – attendez-vous à ce qu'ils fassent la même chose! Prenez notes de tous les étapes que vous avez promis de suivre.
- **Fin de la rencontre** : N'oubliez pas de remercier de nouveau le maire et/ou le conseiller de vous avoir accordé du temps. Passez en revue ce que chacune de vous fera si un suivi s'impose après la rencontre (fournir un complément d'information sur des questions demeurées sans réponse, envoyer plus d'information, discuter avec des voisins, de la famille, des amis, des collègues, etc.).

## Septième étape – Envoyez un message de remerciement

Dans votre message, rappelez au conseil et au maire ce que vous avez convenu de faire. Indiquez quand vous communiquerez de nouveau avec eux. Il est très avantageux de rester en contact avec les politiciens, politiciennes. Une façon de le faire consiste à envoyer au conseiller, à la conseillère une invitation à visiter votre organisme ou votre communauté. Commencez dès maintenant à forger une relation bénéfique avec votre représentant, représentante élu(e)!

## Huitième étape – Faites le bilan de votre expérience.

Après votre rencontre avec le maire et/ou le conseiller remplissez le formulaire Bilan de la réunion (voir [Annexe D](#)). C'est une bonne façon de documenter la rencontre, de vous assurer que le maire et/ou le conseiller respectera ses engagements, de même que de communiquer les résultats de votre rencontre aux autres membres de votre groupe ou organisation!





# Obtenir la participation de plus de personnes et communiquez avec la ville

Plus les gens communiquent avec les membres du Conseil, plus ces derniers connaîtront les préoccupations de votre communauté. Vous pouvez appeler, envoyer des lettres ou utiliser les médias sociaux. Déterminez qui pourrait prendre part à vos actions. Qui sont vos alliés et alliées possibles?

## Facilitez l'intervention

Fournissez à tous ceux qui souhaitent vous aider :

- Un exemple de message;
- Les coordonnées utiles : nom du maire et/ou du conseiller, de la conseillère, numéros de téléphone, adresse du compte Twitter, numéro du télécopieur, adresse courriel, adresse postale. (Voir Annexe C).

### Appels téléphoniques

- Lorsque les conseillers, conseillères reçoivent 10 appels ou messages, ils, elles réagissent. Imaginez s'ils en recevaient 100!
- Si vous préférez ne pas parler directement à un conseiller, une conseillère, vous pouvez simplement laisser un message dans sa boîte vocale en dehors des heures de bureau. Dans un cas particulier, des Somaliennes qui parlaient peu l'anglais voulaient demander

### Courriels et lettres

- Fournissez un exemple de lettre pour aider les gens à rédiger leur propre correspondance. Citez le problème, l'impact qu'il a sur la communauté et l'intervention que vous réclamez du conseiller, de la conseillère. Et demandez au conseiller, conseillère de donner suite à votre lettre.
- Évitez la lettre type. Il est préférable que chaque personne rédige son message dans ses propres mots.
- La lettre peut être brève et directe.

### Une campagne sur Twitter

- Tous les membres du Conseil (maire et 23 conseillers) ont maintenant un compte Twitter. Suivez le maire et les conseillers sur Twitter pour voir les enjeux dont ils discutent. Répondez à leurs messages et écrivez vos propres messages pour exprimer vos préoccupations concernant les enjeux. Assurez-vous d'utiliser leur pseudonyme sur Twitter (pseudonyme @ noms) si vous voulez qu'ils voient vos messages.
- Suivez les médias sur Twitter. Répondez ou retweetez ce qu'ils disent en utilisant le pseudonyme du maire et/ou du conseiller afin qu'ils voient les conversations et réalisent que la cause nécessite leur attention.

### Communiquez avec les médias

Voir partie 2 : Communiquez votre message



**Le nom de leur conseiller, conseillère et de leur quartier**  
– beaucoup de gens ignorent qui les représente et dans quel quartier ils habitent.



# PRÉSENTEZ UNE DÉPUTATION À UN COMITÉ PERMANENT OU À UN CONSEIL MUNICIPAL

## Qu'est ce qu'une députation?

La députation est une présentation officielle, écrite ou verbale, qui permet aux résidents, aux groupes communautaires et à toute partie intéressée de faire connaître leurs points de vue aux comités permanents et aux conseils du Conseil municipal. Les présentations durent cinq minutes et doivent porter sur un sujet à l'ordre du jour. L'ordre du jour et les rapports du personnel pour chaque rencontre sont publiés le vendredi précédant la date de la réunion du comité ou du conseil.

## Pourquoi la Ville prévoit-elle cette forme d'intervention?

La députation permet aux membres du Conseil d'entendre les gens qui les ont élus. La Ville montre ainsi qu'elle est accessible et ouverte aux opinions de ses résidents, résidentes.

## Pourquoi présenter une députation?

La députation est une bonne façon de sensibiliser les membres du Conseil à votre cause et de revendiquer des changements. La présence des médias peut mettre de la pression sur les membres pour qu'ils réalisent des changements positifs. Elle vous permet d'officialiser votre message en le versant aux dossiers publics. C'est aussi une façon d'exercer vos droits de citoyen(ne) et d'assumer votre part de la responsabilité en ce qui concerne la création d'une ville de qualité. En tant que résident, vous pouvez aider à faire entendre les différentes voix de notre Ville.

## Démarches pour présenter

Consultez [le site Web de la Ville](#) pour savoir quand est prévue la rencontre du comité auquel vous souhaitez faire votre présentation. Cliquez sur « Hôtel de ville », sur « Votre administration municipale » et sur « Conseil municipal, comités et conseil d'administration - Ordres du jour et procès-verbaux ».

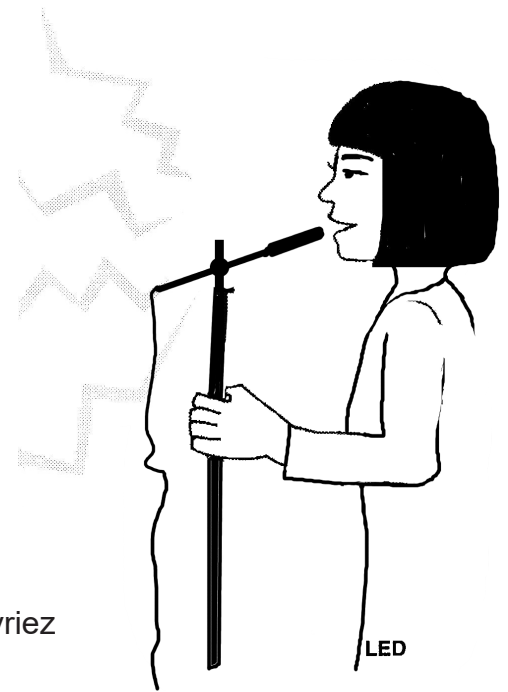
[Communiquez avec un coordonnateur du comité](#) (voir annexe C pour trouver leurs coordonnées) avant la réunion pour vous inscrire en vue de votre députation.

Vous pouvez également vous inscrire en appelant la Ville d'Ottawa à la ligne de renseignements généraux au 613-580-2424. Le personnel vous mettra en communication avec le coordonnateur du comité permanent spécifique à votre cause.



## Quand présenter une députation?

- Les députations sont normalement présentées au début des délibérations de chacun des points à l'ordre du jour du comité ou du Conseil. Toutefois, soyez prêts à attendre, car les points à l'ordre du jour sont sujets au changement. Certaines réunions sont longues.
- Vous pouvez également demander à un coordonnateur de comité quand vous pourrez présenter votre députation. (Voir annexe C pour trouver leurs coordonnées).
- Demandez vers quelle heure vous présenterez votre députation. Vous pouvez obtenir cette information auprès du coordonnateur du comité ou en consultant le site Web de la Ville, où les ordres du jour des comités permanents sont affichés dès le vendredi précédant la date de la réunion. La séquence de l'ordre du jour vous donnera une idée du moment où vous vous adresserez au comité.
- Si possible, prenez des dispositions spéciales à la maison ou au travail afin de pouvoir rester à la réunion aussi longtemps qu'il le faudra. Qui s'occupera des enfants? Si vous travaillez pour un organisme, demandez-leur s'il peut vous aider à payer les frais de garde. Rien n'est plus stressant que de savoir que la réunion s'éternise, que vous n'avez pas encore présenté votre députation, et que vous devriez déjà être de retour pour attendre vos enfants à l'autobus.
- Demandez à quelqu'une de lire votre exposé en votre nom au cas où vous devez partir avant votre tour.
- Prévoyez apporter un repas ou de l'argent pour vous en payer un, au cas où vous seriez toujours là au moment où le comité prendra sa pause du midi.



## Que faire si je ne peux présenter en personne?

Une autre personne peut présenter à votre place ou vous pouvez envoyer une députation écrite à inclure dans le compte rendu de la réunion.

## Préparation de la députation

- Déterminez qui est le mieux placé pour présenter la députation de votre groupe ou organisme.
  - Généralement, les membres du Conseil souhaitent entendre un résident, une résidente (utilisateur, utilisatrice d'un service ou membre d'une organisation), mais il est parfois utile de donner la parole au président ou au directeur administratif de votre organisme.
  - Si vous travaillez pour un organisme, il peut être avantageux de demander à un membre de la communauté, à un client ou à un résident de s'adresser également à l'assemblée, car les histoires vécues ont beaucoup de poids.
- Mettez par écrit ce que vous avez l'intention de dire au comité – consultez la section « La députation – Éléments du plan d'exposé » pour trouver un échantillon de plan d'exposé et l'Annexe E pour un échantillon de députation.

- Si vous utilisez d'un service menacé, expliquez comment vous avez bénéficié de ce service, le type d'aide que vous avez reçue d'un centre ou d'un organisme particulier, et les répercussions négatives qu'aurait l'élimination du service sur vous.
- Il est bon d'utiliser des statistiques pour démontrer un point particulier, mais il faut en limiter le nombre et être en mesure, à la demande d'un conseiller, d'une conseillère, d'en fournir la source.
- Répétez plusieurs fois votre exposé à haute voix. On ne vous accordera généralement que cinq minutes et on vous indiquera quand le temps sera écoulé. Si plus de deux personnes de votre groupe prennent la parole, elles peuvent se partager la période allouée, ou vous pouvez demander qu'on vous accorde deux plages d'intervention successives. Chronométrez votre députation pour vous assurer que vous ne dépassez pas le temps alloué! Si votre exposé est trop long, vous serez obligé d'accélérer la cadence. Il vaut mieux préparer un texte court.
- Si vous prévoyez parler en français, veuillez en informer [le coordonnateur](#) (voir annexe C pour trouver ses coordonnées) au moment de votre inscription afin qu'il prévoie des services de traduction ou vous pouvez amener votre propre traducteur avec vous. Si vous désirez parler dans une autre langue, veuillez amener votre propre traducteur.
- Prévoyez du temps de traduction dans votre députation de cinq minutes.
- Anticipez les questions qu'on pourrait vous poser, et préparez vos réponses.
- Envoyez votre députation au coordonnateur afin que les conseillers l'aient à l'écran lorsque vous ferez votre présentation.
- Demandez à d'autres personnes de vous accompagner pour témoigner du soutien communautaire dont vous bénéficiez et pour vous épauler. Parfois, quelques personnes prennent place aux côtés de la personne qui présente la députation ou derrière elle.
- Faites preuve de créativité! Utilisez un document Powerpoint, des effets visuels ou une chanson pour souligner votre point.



## Le jour de la députation

- Au moment de choisir quoi porter, pensez au message que vous désirez transmettre. Une apparence soignée, caractéristique de la communauté que vous représentez, est la plus efficace.
- Soyez vous-même. Sachez que ce que vous avez à dire est important.
- Si aucune heure particulière n'a été prévue pour votre députation, présentez-vous à 9 h 30 à la salle de réunion. Sachez que l'attente pourrait être longue.
- En arrivant dans la salle de réunion, vous devriez pouvoir obtenir une liste des députations. Il s'agit d'une liste de toutes les députations de la journée. Si ces listes ne se trouvent pas sur une des tables à l'entrée de la salle, demandez au commis de vous en procurer une. Cette liste vous indiquera l'ordre dans lequel les députations seront présentées, ainsi que les sujets qui seront abordés.
- Soyez persuasive sans toutefois être agressive. Ne craignez rien. Les conseillers, conseillères veulent entendre ce que vous avez à dire. Il n'y a aucun mal à être nerveux, ça prouve que vous êtes sincère.
- Assurez-vous de ne pas dépasser le temps qui vous est accordé. Les conseillers, conseillères vous interrompront dès que votre temps se sera écoulé.
- Exprimez-vous lentement et parlez dans le micro pour qu'on vous comprenne bien.

## Conseils pour accroître l'efficacité de votre démarche

- Si vous êtes disposée à aider le Conseil municipal à faire pression sur les gouvernements provincial et fédéral afin d'obtenir plus de financement pour les municipalités, dites-le aux conseillers, conseillères! Passez ensuite de la parole aux actes en écrivant à vos députés, députées provincial(e) et fédéral(e)!
- Appelez votre conseiller, conseillère de quartier et dites-lui que vous vous préparez à présenter une députation. Demandez-lui d'assister à la réunion pour entendre votre message
- N'oubliez pas d'envoyer une copie de votre députation à votre conseiller, conseillère de quartier.
- Faites un suivi et demandez à votre conseiller s'il appuie votre position.

Adapté à partir de documents produits par la Coalition ontarienne pour de meilleurs services de garde à l'enfance

## La députation – Éléments du plan d'exposé

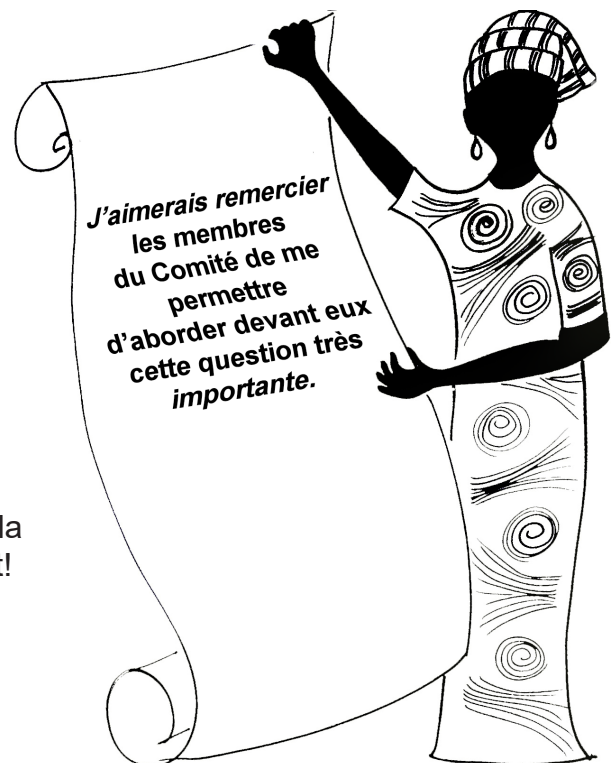
- Imprimez votre texte à double interligne, choisissez une police de caractères qui se lit bien, et numérotez les pages de votre document.
- Date et nom du comité (pour faciliter le repérage)
- Mot d'ouverture et remerciement aux membres du comité de vous donner l'occasion de faire valoir votre point de vue

Par exemple : « Madame la présidente, bonjour. Avant de commencer, j'aimerais vous remercier de me permettre ainsi de m'adresser au Comité. »

OU

« J'aimerais remercier les membres du Comité de me permettre d'aborder devant eux cette question très importante. »

- Présentez-vous et présentez brièvement votre organisation (le cas échéant).
- Énoncez clairement le problème dont vous parlerez.
- Expliquez à l'assemblée pourquoi la question est importante.
- Donnez des exemples du problème et/ou de la solution proposée.
- Dites-leur ce que vous voulez qu'ils, qu'elles fassent et le délai que vous proposez.
- Répétez-leur encore pourquoi la question est si importante.
- Remerciez-les et dites-leur que vous surveillerez la situation et attendrez une intervention de leur part!
- ... et amusez vous!



Adapté à partir de documents produits par la Coalition ontarienne pour de meilleurs services de garde à l'enfance.

# Des faits pertinents à l'appui de votre cause

En préparant une rencontre avec un conseiller, une conseillère, une députation ou une entrevue avec les médias, n'oubliez pas de recueillir de l'information pertinente. Cela signifie qu'il vous faudra faire des recherches. La recherche n'est pas une chose que seuls les chercheurs universitaires peuvent faire. Nous pouvons toutes faire des recherches. Dans le cas qui nous occupe, cela signifie déterminer ce qu'il nous faut savoir, puis déterminer où trouver l'information.

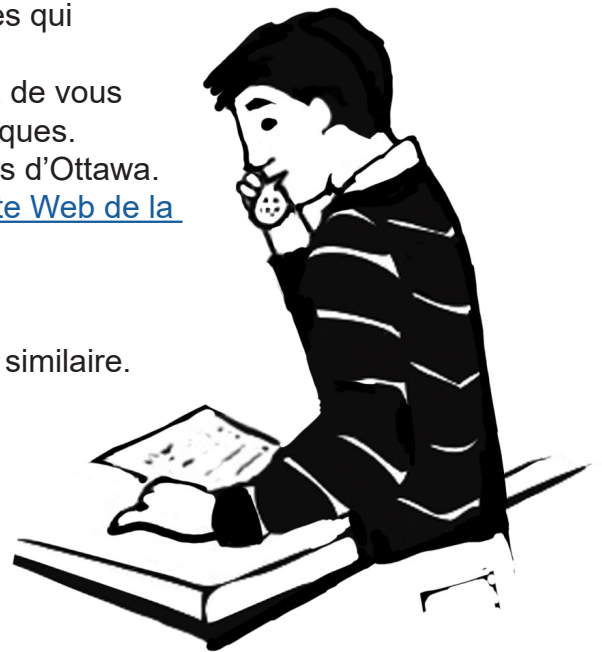
N'oubliez pas que les conseillers, conseillères de la Ville seront probablement moins versés que vous dans le sujet que vous désirez aborder. C'est l'occasion idéale de les sensibiliser. Parlez en connaissance de cause, en relatant votre expérience personnelle, mais étayez vos propos par des faits concrets ou des statistiques

## Il serait bon que vous présentiez de l'information sur :

- l'historique du problème;
- l'impact du problème sur la communauté;
- la solution que vous proposez;
- la manière dont cette solution cadre avec les besoins de la population en évolution à Ottawa.

## Où obtenir cette information :

- Communiquez avec les organisations communautaires qui travaillent dans la même voie que vous.
- Demandez au Comité sur le bien-être social d'Ottawa de vous fournir de l'information sur les tendances démographiques.
- Examinez les renseignements de l'Étude des quartiers d'Ottawa.
- Examinez les rapports et les procès-verbaux sur [le site Web de la Ville d'Ottawa](#).
- Dépouillez les articles de journaux.
- Menez un sondage auprès de la communauté.
- Voir ce que d'autres villes ont fait pour relever un défi similaire.
- Consultez les sites Web qui portent sur votre.



# Discussion avec le personnel municipal

Le personnel municipal gère les opérations de la Ville et présente des rapports au Conseil afin de recevoir des directives. Il suit le plan stratégique établi par le Conseil pour chaque mandat du Conseil. En consultation avec le public, il doit suivre les principes de la [Stratégie de mobilisation du public](#) et appliquer ceux de [l'Optique d'équité et d'inclusion](#) à tous les aspects de leur travail.

On peut communiquer avec le personnel municipal qui travaille sur un problème ou un rapport particulier pour le Conseil pour obtenir de l'information.

## Il est important que vous sachiez que vous pouvez :

- Organiser une veille ou une protestation devant l'hôtel de ville pour faire connaître votre point de vue au personnel, au maire et aux conseillers. Vous pouvez inviter des conseillers sympathisants à se joindre à vous et à discuter du problème.
- Participer aux réunions du Conseil municipal en portant du symbole et/ou une couleur qui rend votre groupe visible. Informer la presse, le maire et/ou les conseillers de la signification de votre symbole.
- Envoyer des tweets au Conseil sur les questions soulevées durant la réunion.

## Cependant, vous ne pouvez pas :

- Entrer à l'intérieur de l'hôtel de ville avec une pancarte de protestation.
- Faire du bruit au cours des réunions du Conseil municipal.
- Présenter une députation aux réunions du Conseil municipal.







# **2 FAIRE PASSER VOTRE MESSAGE**

---

Les principaux ouvrages utilisés dans la préparation de cette partie sont Media Relations Guide, préparé pour le Comité régional de coordination pour contrer la violence faite aux femmes, par Shari Graydon, novembre 2004 et Alternative/Community Media Relations Workshop, Alliance de la Fonction publique du Canada, février 2007.

# ÉLABORER VOTRE PLAN

1. Établissez vos objectifs : Que souhaitez-vous changer?

2. Identifiez votre audience cible : Qui doit prendre des mesures pour que le changement survient?

3. Élaborez les messages clés : Quels renseignements faut-il donner aux gens pour les faire participer?

4. Choisissez le(s) meilleur(s) moyen(s) de communication pour atteindre l'audience cible.

5. Communiquez!

6. Motivez les gens à agir!



# Établissez vos objectifs : Que demander au Conseil municipal de changer?

Il existe différentes façons de communiquer et véhiculer notre message – des médias aux brochures, en passant par Facebook. Avant de commencer notre communication, nous devons établir le pourquoi de notre message. Que changement souhaitons nous?

Demandez vous : Quels changements découleront de la communication? Par exemple, souhaitez vous :

- Que le Conseil municipal d'Ottawa invite les résidents à donner leur point de vue dans le cadre d'une décision?
- Que des fonds additionnels soient alloués à un programme?
- Qu'un laissez passer pour résidents à faible revenu soit établi?
- Avoir des volontaires pour un évènement?
- Que des résidents à faible revenu participent à un atelier?
- Que divers résidents votent aux élections municipales, provinciales ou fédérales?
- Que le Conseil municipal passe une motion?
- Que le personnel demande le point de vue des résidents sur des enjeux?

Écrivez les changements que vous souhaitez. Indiquez clairement les changements que vous souhaitez lorsque vous communiquez votre message.

## Identifiez votre audience cible : Qui doit prendre des mesures pour que les changements surviennent?

« Sensibiliser » les gens à un problème ne garantit pas le changement. Vous devez identifier qui peuvent réaliser ces changements (résidents, organismes communautaires, le maire ou les conseillers). Ensuite vous devez identifier les mesures que les gens prendre. Les mesures prises par les résidents peuvent être différentes de celles prises par le maire ou les conseillers. Les exemples de mesures que les gens peuvent prendre comprennent les suivantes :

Résidents et organismes communautaires :

- Présenter une députation
- Communiquer avec leur conseiller pour discuter du problème
- Participer à des rencontres ou ateliers publics

Maire ou un conseiller :

- Signer une pétition
- Passer une motion
- Voter sur une question
- Changer une politique
- Consulter les résidents



Rappel : Sensibiliser les gens à un problème ne garantit pas un changement. Demander le changement que vous souhaitez.

# Élaborer des messages clés : Quels renseignements aident les gens à agir?

Pensez au problème et au changement que vous souhaitez. Quels sont les principaux 3-4 points que les gens ont besoin pour prendre des mesures ? Rappelez-vous que les gens que vous souhaitez voir prendre les mesures ne connaissent peut être pas autant le problème que vous. Cela comprend les membres du Conseil municipal.

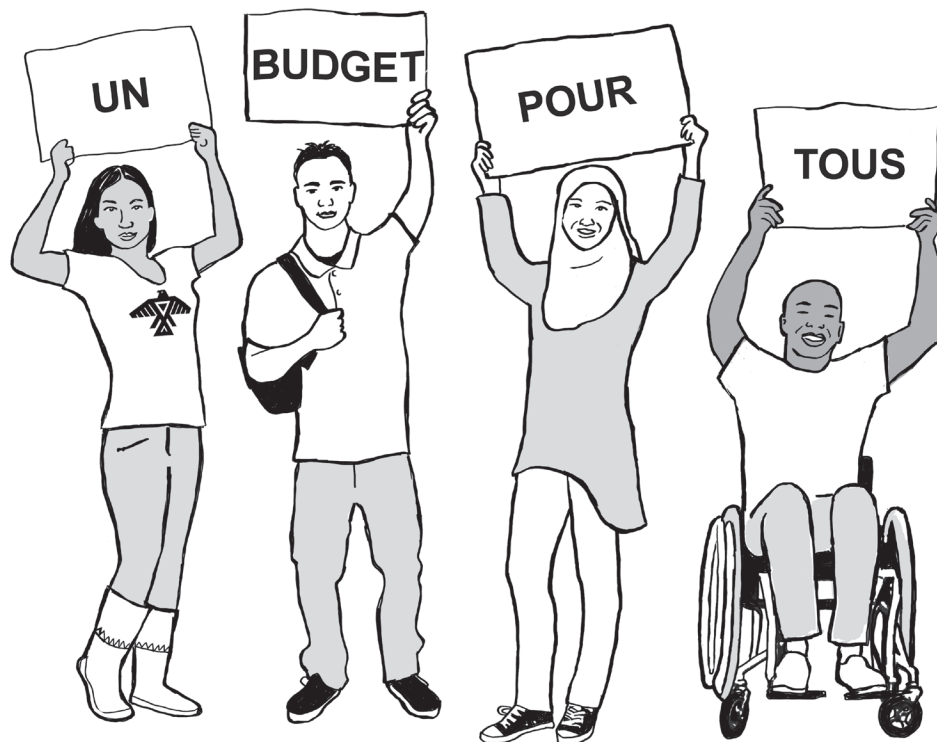
Si vous aviez 20 secondes pour expliquer le problème à quelqu'un dans un ascenseur, que lui diriez vous ? Assurez vous qu'un des 3-4 points est la mesure que vous souhaitez que les gens prennent.

Vous devrez peut être donner différents renseignements à différents groupes ou personnes. Pensez à si vous aborderiez le problème de façon différente avec un conseiller ou un résident d'Ottawa. Vous demandez peut être à différents groupes ou personnes de prendre des mesures différentes. Par exemple, vous demandez peut être :

- À un résident d'Ottawa d'appeler son conseiller municipal pour solliciter plus de financement pour un programme.
- À un conseiller municipal d'organiser un vote à une réunion pour solliciter du financement.

Prenez en note 3-4 importants points additionnels. Il s'agit de vos messages clés. Voici quelques points qui peuvent vous aider à commencer.

- Je pense que ...
- Cela me tient à cœur parce que (votre problème)
- J'aimerais que vous (ce que vous souhaitez que la personne fasse)
- Je vais (ce que vous allez faire).



# Choisir les meilleurs moyens de communication

Il existe plusieurs façons de communiquer. Pensez à qui vous souhaitez voir prendre la mesure. Maintenant demandez-vous ceci : Comment souhaitent ils recevoir l'information? Par exemple, il peut être plus efficace de communiquer avec un conseiller municipal en lui envoyant une lettre ou courriel, en l'appelant, en le rencontrant en personne ou en communiquant par Twitter. Toutefois, la meilleure façon d'informer un résident peut être par le bouche à oreille, en leur envoyant une brochure, à l'aide d'une affiche dans une maison communautaire ou sur la page Facebook de votre communauté. Il existe de nombreux moyens de communication à prendre en considération, y compris :

- Bouche à oreille
- Courriel
- Médias
- Twitter
- Affiche
- Courriels
- Facebook
- Brochures
- Bulletin d'information

Pensez aux meilleurs moyens de communication pour rejoindre les gens que vous souhaitez voir prendre une mesure. Nous examinerons ces moyens dans les pages suivantes.

## MÉDIAS SOCIAUX

### Twitter

Twitter peut s'avérer un outil utile. Twitter est particulièrement utile pour rejoindre les membres du Conseil municipal et les médias. Voici quelques façons d'utiliser Twitter.

- [Ouvrez un compte Twitter](#) si vous n'en avez pas déjà un. C'est simple et facile!
- Suivez les médias qui couvrent les problèmes en rapport avec l'hôtel de ville. Les journalistes qui participent à une réunion d'un comité, d'une commission ou d'un conseil vont souvent publier un tweet en direct de ce qui se dit, des votes des membres du Conseil, etc.
- Répondez aux tweets des médias et des conseillers municipaux en écrivant vos commentaires, vos inquiétudes et vos compliments. Corrigez les renseignements erronés. Entamer un dialogue.
- Republiez un tweet peut indiquer votre accord, mais n'ajoute rien à une conversation. Ne vous contentez pas d'appuyer sur le bouton « retweet ». Si vous êtes d'accord avec un tweet et souhaitez le republier, utiliser l'option de citation d'un Tweet afin de pouvoir ajouter votre opinion ou votre expérience, ou encore des renseignements additionnels à la conversation.
- Lorsque vous souhaitez signaler un problème au maire, à votre conseiller ou conseillère, ou encore à un journaliste, assurez d'utiliser son pseudonyme (avec le @ symbole) dans votre tweet.



- Utilisez les mots clic #ottnews et/ou #ottcity.
  - Vous ne pouvez pas dépasser 140 caractères dans un tweet. Par conséquent, utilisez ces précieuses caractères pour ajouter des mots-clic que les gens suivent (p. ex. #ottawa et #ottnews)
  - Les mots-clic sont facilement utilisables lors d'évènements et des conférences spéciaux, lorsque les gens sont motivés à utiliser (et à vérifier!) le mot clic durant une couple d'heures ou de jours.
  - La création d'un nouveau mot-clic que les gens utiliseront et suivront largement dans le cadre d'une campagne requiert beaucoup de travail. Il est parfois mieux d'utiliser un mot-clic existant.

## Page Facebook

Une page Facebook diffère d'un compte Facebook personnel. Un profil personnel est presque toujours configuré pour être privé et une personne doit envoyer une demande d'amitié pour voir les affiches. Une page est publique et tout le monde peut l'aimer.

### De bons messages Facebook sont :

- **Courts** : Les messages entre 100 et 250 caractères obtiennent environ 60 % plus de mentions « j'aime », de commentaires et de partages. Les gens n'appuieront pas sur le lien « Lire plus ».
- **Visuels** : Les photos, graphiques et vidéos attirent plus de l'attention. Conseils : faites des graphiques simples respectant les critères de grandeurs de Facebook en utilisant [www.canva.com](http://www.canva.com).
- **Ciblés sur un objectif** : Encouragez les gens à prendre des mesures, par exemple, d'appeler leur conseiller municipal, de participer à un évènement ou de parler à leurs voisins à propos du problème.
- **Ciblés et liés avec la stratégie actuelle**: Par exemple, FCV se concentre sur le budget de la Ville d'Ottawa et les préoccupations concernant les réductions aux services municipaux, plus particulièrement les coupures qui peuvent avoir des répercussions sur les personnes à faible revenu. Cela comprend les répercussions que le budget municipal peut avoir sur les services de transport, la nourriture, l'emploi et plus.
- **Dirigés vers l'audience cible** : FCV informe les résidents à faible revenu d'Ottawa et les alliés potentiels (p. ex. les résidents de classe moyenne et les partenaires communautaires). Par exemple, les informer des occasions de participer au processus budgétaire. FCV aide les résidents à comprendre les processus de l'hôtel de ville et qui y prend part.
- **Originaux** : Affichez du contenu que les personnes qui vous suivent ne trouveront nulle part ailleurs. Par exemple, des photos en coulisse de participants à des évènements, des réunions ou des activités d'apprentissage sur l'hôtel de ville, et plus. FCV et la Coalition ont un point de vue unique. Il est moins intéressant de partager des messages provenant de sources de nouvelles (p. ex. CBC, CTV) que les gens peuvent voir ailleurs.

### Les exemples pour les tailles

TWITTER  
1024px x 512px

FACEBOOK  
940px x 788px



- **Descriptives:**
  - Seul 4 % des gens cliquent sur les liens dans un message. La description dans le message doit donc contenir l'information que les gens nécessitent pour comprendre.
  - Ajoutez un contexte dans chaque description des messages. Rappelez-vous que le lecteur ne connaît peut-être pas autant le sujet que la personne qui rédige le message.
  - Expliquez clairement le message pour que les gens qui ne connaissent pas l'évènement, le lien ou la photo comprennent et peuvent prendre des mesures.
  - Répondez aux questions qui, quoi
- **Diversifiés :** Écrivez des messages dans plusieurs langues, y compris les principales langues parlées à Ottawa : anglais, français, arabe, chinois, espagnol, italien, mandarin, allemand, portugais, cantonais, somalien et perse (farsi).
- **Spéciaux :** n'affichez un message que lorsqu'il répond aux critères de la liste. Il est mieux publier un message tous les deux ou trois jours qui attirent l'attention des gens que six messages par jour qui ne suscitent aucune réponse.

Ce ne sont pas toutes les gens qui suivent votre page qui voient vos messages. Le niveau d'interaction (élevé ou faible) des gens qui suivent votre page importe, car l'algorithme de Facebook (appelé EdgeRank) détecte combien de personnes aiment, commentent ou partagent chaque message. Plus (ou moins) une personne répond aux messages d'une page, plus (moins) Facebook affichera les messages futurs de la page sur son fil d'activités. Par conséquent, ces personnes seront plus (ou moins) susceptibles d'appuyer les objectifs de votre Page (p. ex. volontaire, appel à un conseiller municipal, etc.).

## Contenu de Twitter et de Facebook

Le « contenu » est tout simplement l'information que vous affichez sur votre site Web, votre blogue, vos médias sociaux, etc. Il peut s'agir de photos, de texte, de vidéo et plus.

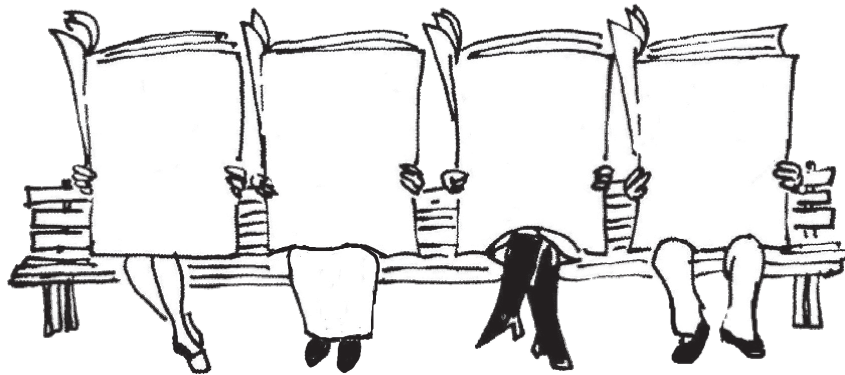
Créez du contenu différent pour votre Facebook et votre Twitter. Twitter se limite à 140 caractères et possède son propre style pour les mots-clic et les pseudonymes. Facebook vous permet de publier de plus long texte. De plus, les paramètres pour la grandeur des photos diffèrent : Facebook (940px x 788px) et Twitter (1024px x 512px). Le plus grand et plus notable problème qui survient lorsque l'on utilise la même photo pour Facebook et Twitter est que la tête des gens n'apparaisse pas sur Twitter. Utilisez un site gratuit comme [www.canva.com](http://www.canva.com) pour créer des graphiques avec des textes qui respectent les paramètres de Facebook ou de Twitter.

# MÉDIAS TRADITIONNELS

Les journalistes sont des gens comme nous. Ils vivent et travaillent dans nos communautés. Les médias couvrent des enjeux qui touchent les résidents d'Ottawa. Les journalistes habitent à Ottawa également. Plusieurs médias (p. ex. Ottawa Sun, CBC, Le Droit, Metro Ottawa) envoient un journaliste pour couvrir les réunions de chaque comité, commission et conseil de la Ville d'Ottawa. Les journalistes écrivent également des articles sur les réunions et les événements communautaires. Ils veulent savoir ce qui tient à cœur aux résidents.

Lorsqu'un journaliste couvre un problème, des centaines de milliers de résidents d'Ottawa vont possiblement lire, entendre ou voir leur article. Un article dans les médias peut informer les gens d'un problème et encourager plus de personnes à prendre des mesures et à demander des changements.

Les journalistes sont des personnes qui ont beaucoup en commun avec nous. Ils ont besoin de notre aide pour raconter leurs histoires.



## Comment survient une interview avec les médias?

Une interview avec les médias peut survenir des diverses façons. Vous pouvez communiquer avec eux ou ils peuvent communiquer avec vous. Ils peuvent également communiquer avec une autre personne, comme un organisme local qui peut penser que vous êtes la personne appropriée pour discuter d'un enjeu.

## Communiquer avec les médias pour proposer votre histoire

Si vous communiquez avec un journaliste pour lui donner une idée d'article, vous lui « proposez » un article. Certains journalistes couvrent les enjeux locaux. D'autres se spécialisent en politiques, y compris l'hôtel de ville. Consultez les journaux et les articles en ligne pour voir si un journaliste a déjà couvert un enjeu que vous souhaitez discuter. Il y a plusieurs façons de contacter des journalistes.

Voici quelques idées :

- Appelez la salle de nouvelles des médias et demandez à parler avec le journaliste;
- Si vous êtes à l'hôtel de ville durant la réunion d'un comité, d'une commission ou d'un conseil, vous pouvez suivre le journaliste qui couvre l'évènement. Répondez à ses tweets en exprimant vos idées et en donnant de nouveaux renseignements que vous pouvez ajouter à la conversation. Parlez aux médias après la réunion du comité, de la commission et du conseil pour partager votre opinion personnelle;
- Envoyez une lettre au rédacteur en chef en réponse à un article paru dans son journal.

Lorsque vous appelez un journaliste pour lui proposer votre histoire, il faut lui donner quelques renseignements clés. Il s'agit des cinq interrogatifs : Qui, Quoi, Quand, Où et Pourquoi. Prenez en note les réponses aux questions suivantes avant de communiquer avec un journaliste.

- Qui :
  - Qui est touché par ce qui se passe?
  - Qui est responsable d'effectuer des changements?
  - Qui est l'expert?
  - Qui peut aller à l'interview?
- Quand :
  - Quand est-ce que cela arrive? Heure et date?
- Où :
  - Où est-ce que cela arrive?
- Pourquoi :
  - Pourquoi cet enjeu est-il important pour les résidents d'Ottawa? Comment touche-t-il les résidents d'Ottawa?
- Quoi :
  - Qu'est-il arrivé?
  - Qu'est-ce qui rend cet enjeu important pour les résidents d'Ottawa?
  - Que demandez-vous?

### **Qu'est-ce qui intéresserait les médias?**

Certains moments sont mieux que d'autres pour communiquer avec un journaliste pour lui proposer une histoire ou exprimer votre opinion sur un enjeu. Voici quelques exemples de bons moments :

- Lorsque l'enjeu est nouveau ou quelque chose de nouveau surgit à ce sujet. Par exemple, une coupure de financement, une annonce de nouvel horaire, une liste d'attente qui se rallonge ;
- Lorsque l'on discute d'un enjeu à une réunion d'un comité, d'une commission ou d'un conseil.
- Lorsque le même enjeu survient dans une autre ville canadienne. Par exemple, lorsqu'une autre ville établit un laissez-passer pour résidents à faible revenu.
- Lorsqu'un nouveau rapport sur l'enjeu est publié. Par exemple, un nouveau rapport sur la structure tarifaire ou un rapport sur la faisabilité d'un laissez-passer pour les résidents à faible revenu.
- Lorsqu'une date limite approche. Par exemple, si les fonds d'un programme s'épuisent et le programme devrait arrêter ou couper dans les services.
- Lorsqu'il y a une manifestation concernant l'enjeu.
- Lorsqu'un article apparaît dans le journal. Vous pouvez écrire une lettre au rédacteur en chef en réponse à l'article.



### **Si vous devez donner une interview**

Il se peut que vous deviez donner une interview. Il y a des questions que vous pouvez demander avant d'accepter de donner l'interview. Voici quelques exemples :

- Comment s'appelle le journaliste?
- Pour quels médias travaille-t-il? Par exemple, CBC télévision, CBC radio, Ottawa Sun, CTV télévision, 1310 radio, etc.
- Quelles sont la date et l'heure de l'interview?
- Quelle est la durée de l'interview? Par exemple, l'interview doit-elle durer trois minutes ou trente minutes?
- L'interview sera-t-elle en direct ou enregistrée pour diffusion future?
- Quelqu'un d'autre sera-t-il interviewé en même temps?
- Sur quoi portera l'interview exactement? À quelles questions devez-vous répondre?

# Préparatifs pour parler avec les médias

## Quel est votre rôle?

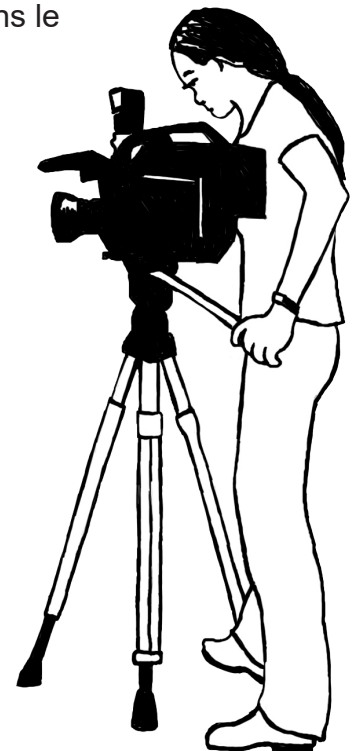
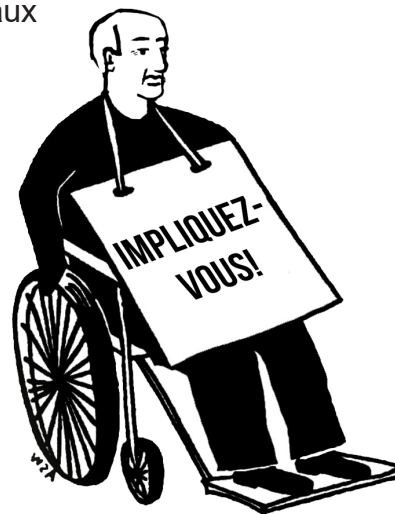
Si vous parlez aux médias, identifiez clairement qui vous représentez. Vous pouvez toujours parler aux médias en tant qu'un résident inquiet. Si vous souhaitez parler au nom d'un groupe ou un organisme communautaire (p. ex. votre centre de santé communautaire), assurez vous d'abord que c'est bien votre rôle ou que vous avez la permission.

## Que direz vous au cours de votre interview avec les médias?

Si un journaliste souhaite vous parler, prenez le temps de vous préparer. Vous voulez que votre discours fasse une différence. Vous voulez que les gens prennent des mesures après avoir entendu votre discours. Un journaliste peut vous interviewer pendant dix minutes, mais l'interview être éditée pour que vous n'apparaissiez que quelques secondes à l'écran ou que vous ne fassiez l'objet que de lignes dans un article.

Voir section « Élaborer des messages clés : Quels renseignements aident les gens à agir? » à la page 36.

- Posez-vous les « quoi, où, pourquoi et quand » de votre histoire :
  - De QUI et de QUOI parle l'histoire?
  - Quand l'évènement aura t-il lieu? Ou, encore, quand est-ce que le problème doit être résolu?
  - POURQUOI est-ce un problème? Pourquoi est-ce important pour votre communauté?
  - QUE faudrait-il pour résoudre le problème? Quelles mesures souhaitez vous que les gens prennent?
- Modifiez votre message pour le rendre bref et clair. Utilisez un langage simple.
  - Soyez prête à livrer votre message en un clip sonore de 10 à 20 secondes. Dans le langage médiatique, « clip sonore » signifie un court énoncé.
- Considérez comment vous couvrirez intégralement votre message dans le temps alloué
- Pratiquez votre message pour pouvoir le prononcer facilement.
- Réfléchissez à vos réponses. Pensez aux questions qu'on pourrait vous poser et comment y répondre. Quelle est la pire question qu'on pourrait vous poser? Comment pourriez-vous répondre de façon à renforcer votre message principal?



## Pendant l'interview :

- **Soyez vous même.**
- **Sachez que vous avez quelque chose d'important à dire. Votre point de vue compte!**
  - Avant de commencer, inspirez profondément et représentez-vous le (la) reporter comme quelqu'un que vous voulez informer sur un sujet important.
- **Écoutez attentivement.**
  - Assurez-vous de comprendre la question. Si vous ne comprenez pas, demandez au journaliste de la reformuler.
- **Pas certaine de votre réponse? Prenez un moment pour y penser.**
  - Demandez au (à la) reporter de répéter ou de clarifier la question pendant que vous réfléchissez à la façon de formuler votre commentaire.
- **Évitez de répondre par « oui » et « non ».**
  - Répondez aux questions par des phrases complètes. Donnez des exemples et des statistiques si vous en avez. Le journaliste veut vous entendre raconter votre histoire.
- **Répétez votre message.**
  - Profitez de chaque question pour réitérer votre message principal d'une façon différente.
- **Décidez de l'information que vous voulez révéler.**
  - Ne vous sentez pas obligée de répondre à toutes les questions qu'un (une) reporter peut vous poser. Si le journaliste vous pose des questions trop personnelles concernant votre histoire, vous n'êtes pas obligé d'y répondre. Vous pouvez répondre, « Je ne pense pas qu'il s'agisse d'une partie importante de mon histoire. »
- **Si vous ne connaissez pas la réponse, ne l'inventez pas.**
  - Si le journaliste vous pose une question dont vous ne connaissez pas la réponse, dites-le lui. Dites-lui que vous lui reviendrez plus tard avec la réponse. Puis assurez-vous de lui communiquer une réponse dans les délais prévus.
- **Attendez-vous à des questions répétitives.**
  - Il est tout à fait normal que le journaliste vous pose la même question plus d'une fois. Cela vous donne l'occasion de donner une réponse plus courte ou plus claire que la première fois.
- **Choisissez ce que vous porterez avec soin.**
  - Une apparence soignée, caractéristique de la communauté que vous représentez, est la plus efficace. Ne portez pas de bijoux qui pourraient distraire un spectateur ou feraient du bruit dans le micro. Ne mâchez pas de gomme. Laissez de côté les verres fumés et les chapeaux qui voilent vos yeux. Si vous portez habituellement du maquillage, mettez en plus que d'habitude. Ne portez pas de vêtements de tartan ou à motifs lors d'une interview télévisée, car ils ne paraissent pas bien à l'écran. Si vous avez un symbole qui véhicule votre message, comme un foulard ou un badge, assurez-vous qu'il est visible.



## Après l'interview :

À la suite de votre interview, prenez quelques minutes pour évaluer la façon dont vous avez livré votre message. Demandez-vous, et demandez à d'autres personnes qui étaient présentes, si vous avez réussi à :

- Communiquer vos messages clés. Combien des 3-4 messages avez-vous pu inclure dans votre interview?
- Garder une voix calme. Éviter des réponses chargées d'émotions fortes.
- Parler de façon concise, en utilisant des phrases courtes et claires.
- Utiliser un langage simple et éviter le jargon.
- Maintenir un contact visuel avec le journaliste.
- Utiliser une voix et des expressions faciales qui correspondent au sujet abordé. Par exemple, si vous êtes inquiet, ça doit s'attendre dans votre voix et paraître dans vos expressions faciales.





# L'avis aux médias

Un avis aux médias est un texte d'une page généralement envoyé trois jours à l'avance pour informer les médias d'un sujet ou d'un événement prochain. L'objectif d'un avis aux médias est d'inviter les représentants des médias à assister à un événement, qui peut être public ou non, dans le but de diffuser cet événement ou les renseignements qui y seront transmis dans les médias d'information. La tâche de l'avis aux médias est de communiquer aux journalistes le Qui?, Quoi?, Quand? Où? Pourquoi? (les cinq interrogatifs) et autres détails qui pourraient leur être utiles.

Les avis aux médias ne sont pas destinés aux yeux du public.

Les éléments clés d'un avis aux médias

- Il devrait être bref et aller droit au but. Moins d'une page ou environ 200 à 300 mots.
- Il devrait comporter un titre exposant les renseignements les plus importants.
- Il devrait contenir les cinq interrogatifs mentionnés ci-dessus.
- Il faut mentionner l'heure exacte de toutes occasions spéciales de prise de photo ou de bonnes occasions de filmer une vidéo pour la télévision. Il faut inclure l'heure exacte de chaque discours ou présentation.
- Il devrait contenir les coordonnées d'une personne que les journalistes peuvent contacter pour obtenir des renseignements additionnels pour leur article, qui pourrait également les aider lors de l'événement. Vous devez habituellement fournir un numéro de cellulaire.

Conseil : Si vous organisez un événement, assurez vous que vous le faites à une heure qui convient aux médias. Par exemple, il est difficile pour une station de télévision d'envoyer un vidéographe entre 15 h et 19 h lorsqu'elle se prépare à diffuser les nouvelles et à passer en ondes après.

## Comment envoyer un avis aux médias

- Envoyez un avis aux médias par courriel.
- Copiez et collez votre texte dans le courriel. Il est ainsi plus facile pour les journalistes de le lire sur leurs appareils mobiles.
- N'envoyez pas l'avis aux médias (p. ex. en format Word ou PDF) en pièce jointe.

**Voir Annexe F pour un exemple d'avis aux médias.**

# Le communiqué de presse

Un communiqué de presse est un bref document (pas plus d'une page ou 300 mots) envoyé aux médias pour les informer d'un évènement ou d'un problème.

L'objectif d'un communiqué de presse (parfois appelé communiqué aux médias ou simplement communiqué) est d'inspirer un(e) journaliste à faire des recherches plus approfondies sur le sujet ou à réaliser une interview afin d'écrire un reportage tout particulier.

Rappelez-vous que les reporters, les rédacteurs, rédactrices et les réalisateurs, réalisatrices sont avides de nouvelles et comptent sur les communiqués de presse pour les avertir des faits marquants et des événements.

## Optez pour un titre dynamique qui retiendra l'attention des journalistes.

Le titre fait ressortir votre communiqué parmi tous les autres. Il doit être court, dynamique et descriptif. Autrement dit, optez pour un titre du genre « Les réductions dans les garderies sont synonyme de lourdes pertes d'emplois », plutôt que « Les villes modifient les critères des subventions pour les services de garde d'enfants ».

## Laissez parler les faits et l'expérience

Dressez une liste des faits. Soyez exacte. Vérifiez vos faits. Mais laissez aussi parler votre propre expérience. N'oubliez pas : vous en savez plus que le, la journaliste.



## Placez l'information la plus importante au début de votre communiqué

Voilà une règle fondamentale du journalisme. Le, la journaliste doit savoir de quoi il s'agit en lisant les quelques premiers paragraphes. De fait, il se pourrait que ce soit tout ce qu'il, qu'elle lise. Ne cachez surtout pas l'information cruciale au milieu ou à la fin de votre texte. Rédigez en fonction des cinq questions du journalisme : Qui? Quoi? Où? Quand? et Comment?

## Adoptez un style actif et direct

Utilisez un langage qui reflétera votre enthousiasme et emballera les lecteurs et lectrices. Citez des membres de votre communauté, des personnalités ou des personnes directement impliquées dans les événements. Les citations aident à relater les faits. Si votre communiqué est ennuyeux ou nébuleux et truffé de descriptions inutiles, le, la journaliste pourra croire que vous ne donnerez pas une entrevue intéressante.

## **Adressez-vous au lecteur, à la lectrice et non à vous-même**

Donnez des détails sur votre nouvelle afin que le rédacteur, la rédactrice en chef comprenne pourquoi elle importera à ses lecteurs, lectrices. Relatez les faits du point de vue de la communauté touchée (les gens) et non du point de vue d'un organisme particulier.

## **À bas le jargon! Ce qui se conçoit bien s'exprime clairement**

Les journalistes ne connaissent pas votre situation ou votre communauté aussi bien que vous. Rédigez en termes simples et clairs, et évitez le jargon. Les mots de tous les jours exprimeront le mieux votre pensée. Évitez également les acronymes. Par exemple, utilisez l'expression « éducatrice de la petite enfance » plutôt que l'acronyme « EPE ».

## **Fournissez les coordonnées complètes de la personne-ressource**

Assurez vous que le journaliste pour vous rejoindre. Fournissez le nom de la personne-ressource, le nom du groupe ou de l'organisation, l'adresse complète, le numéro de téléphone et l'adresse de courriel. Assurez-vous que la personne-ressource connaît bien le dossier de la situation. Ajoutez une brève description de votre groupe ou organisation, expliquant son origine et son rôle. Cette information doit être brève : il ne s'agit pas d'un rapport annuel!

## **En bref...**

Votre communiqué devrait tenir sur une seule page et ne compter au plus que 300 mots.

## **Relisez bien votre texte**

Après avoir rédigé votre communiqué, relisez-le attentivement et corrigez vos erreurs. Faites relire votre texte par une autre personne au cas où vous auriez omis des erreurs.

La première fois que vous nommez des personnes, citez leur nom au complet. Par la suite, désignez-les à l'aide de l'abréviation M. (monsieur) ou Mme (madame) suivie de leur nom de famille. Assurez-vous de ne faire aucune faute en écrivant leur nom.

## **Diffusez votre communiqué**

Deux jours avant l'événement, prévenez les journalistes en leur envoyant d'abord un Avis aux médias indiquant la date et le lieu de l'événement, ainsi que les coordonnées de la personne-ressource à contacter. La veille de l'événement, envoyez-leur votre Communiqué (les journalistes obtiennent leur affectation le matin). Tôt le matin de l'événement, appelez tous les médias pour vérifier s'ils ont bien reçu votre communiqué.

## **Demandez-leur s'ils assureront la couverture de votre événement.**

**Voir Annexe G pour un exemple du communiqué de presse.**

# Lettre au rédacteur, à la rédactrice en chef

Les médias locaux comptent parmi les tribunes les plus privilégiées qui soient pour les groupes d'intervention : ils offrent le véhicule le plus efficace pour communiquer un message au public. La lettre au rédacteur, à la rédactrice en chef d'un journal est une des façons les plus simples d'utiliser les médias. La page des lettres au rédacteur, à la rédactrice en chef vient au second rang des pages les plus lues dans les journaux! Les politiciens, politiciennes les consultent d'ailleurs régulièrement pour palper le pouls de l'opinion publique.

## Les conseils suivants vous aideront à exploiter efficacement cet outil au profit de votre groupe ou organisation

- Soyez concise (300 mots, c'est bien; 150, c'est mieux; et 50, c'est parfait).
- Limitez-vous à votre argument le plus solide.
- Attendez-vous à ce qu'on remanie votre lettre pour la raccourcir, y corriger les erreurs de grammaire et l'adapter au style du journal.
- Envoyez la lettre tout suite après avoir lu l'article auquel vous répondez. Faites référence à un article publié antérieurement dans le journal où vous adressez vos propos.
- Soumettez votre lettre pendant que les gens s'intéressent encore au sujet.
- Optez pour la simplicité et la clarté.
- Situez bien le problème et soyez explicite.
- Soyez précise. La moindre erreur minera votre crédibilité.
- Fournissez votre nom complet et votre numéro de téléphone, et attendez-vous à ce que le journal vous appelle pour vérifier votre identité.
- Les instructions pour soumettre une lettre au rédacteur en chef se trouvent habituellement au bas de la page ou du site Web où apparaît l'article.
- Faites un suivi. Si vous avez envoyé votre lettre au rédacteur et n'avez pas de nouvelle dans un délai d'une semaine, faites un appel de suivi pour savoir ce qui se passe. Sachez que les rédacteurs en chef reçoivent des centaines de lettres et peuvent ne pas vous répondre immédiatement.

**Voir Annexe H pour un exemple du lettre au rédacteur, à la redactrice en chef.**





# **LES ANNEXES**

# ANNEXE A : GOUVERNEMENT PROVINCIAL

## Assemblée législative de l'Ontario

**PREMIER MINISTRE  
DE L'ONTARIO**  
Chef du parti au pouvoir

**PARTI AU POUVOIR**  
Député(e)s élu(e)s  
Ministres/Membres du Cabinet

**PARTIS DE L'OPPOSITION**  
Député(e)s élu(e)s

## NOUS LES ÉLISONS, ILS ET ELLES SONT RESPONSABLES ENVERS NOUS

QUI EST-CE?	COMMENT EST-CE QU'ILS ET ELLES PEUVENT NOUS AIDER?
<p><b>DÉPUTÉS ET DÉPUTÉES PROVINCIAUX</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Sont élu(e)s pour représenter les habitants d'une circonscription.</li> <li>– Il y a 107 circonscriptions en Ontario.</li> <li>– Ces 107 député(e)s forment l'Assemblée législative de l'Ontario.</li> <li>– Les député(e)s se réunissent à Queen's Park, à Toronto, pour prendre des décisions sur des enjeux provinciaux.</li> <li>– Chaque député(e) a deux bureaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>– un bureau de circonscription</li> <li>– un bureau à Queen's Park, à Toronto</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>NOTRE DÉPUTÉ(E) ET SON PERSONNEL PEUVENT :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Nous expliquer à qui nous adresser pour que l'on réponde à notre préoccupation.</li> <li>– Proposer un projet de loi d'initiative parlementaire pour faire avancer certains enjeux.</li> <li>– Se servir de leur situation pour obtenir l'attention des médias.</li> </ul> <p><b>Pour soulever nos préoccupations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Leur envoyer un courriel ou une lettre, ou les appeler.</li> <li>– Les inviter aux activités dans notre communauté.</li> <li>– Organiser une rencontre avec eux.</li> </ul>
<p><b>MINISTRES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Le premier ministre nomme les ministres.</li> <li>– Chaque ministre dirige au moins un ministère provincial.</li> <li>– Les ministres forment le Cabinet.</li> </ul>	<p><b>UN/UNE MINISTRE PEUT :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– S'occuper d'un enjeu touchant à un ministère dont il ou elle est responsable.</li> </ul> <p><b>Pour soulever nos préoccupations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– S'associer à des campagnes plus vastes pour avoir une voix forte.</li> </ul>
<p><b>PREMIER MINISTRE DE L'ONTARIO</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Chef du parti pour lequel il y a le plus grand nombre de député(e)s.</li> <li>– Le (la) chef du gouvernement de l'Ontario.</li> <li>– Choisit les membres du Cabinet.</li> </ul>	<p><b>LE PREMIER MINISTRE PEUT :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Faire preuve de leadership sur des enjeux qui touchent à nos préoccupations.</li> </ul> <p><b>Pour soulever nos préoccupations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– S'associer à des campagnes plus vastes pour avoir une voix forte.</li> </ul>

Créer le changement que nous souhaitons — Un guide pour renforcer les capacités des quartiers  
Page 88



# ANNEXE B : GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

## Parlement

### PREMIER MINISTRE

Chef du parti  
au pouvoir

### PARTI AU POUVOIR

Député(e)s élu(e)s Ministres /  
membres du Cabinet

### PARTIS DE L'OPPOSITION

Député(e)s élu(e)s

## NOUS LES ÉLISONS, ILS ET ELLES SONT RESPONSABLES ENVERS NOUS

QUI EST-CE?	COMMENT EST-CE QU'ILS ET ELLES PEUVENT NOUS AIDER?
<b>DÉPUTÉS ET DÉPUTÉES FÉDÉRAUX</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Sont élu(e)s pour représenter les habitants d'une zone géographique qu'on appelle une circonscription.</li> <li>– Il y a 308 circonscriptions au Canada.</li> <li>– Ces 308 député(e)s forment le Parlement.</li> <li>– Les député(e)s se réunissent sur la Colline du Parlement, à Ottawa, pour prendre des décisions sur des enjeux nationaux.</li> <li>– Chaque député(e) a deux bureaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>– un bureau de circonscription</li> <li>– un sur la Colline du Parlement</li> </ul> </li> </ul>	<b>NOTRE DÉPUTÉ(E) ET SON PERSONNEL PEUVENT :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Nous expliquer où aller pour que l'on réponde à notre préoccupation.</li> <li>– Proposer un projet de loi d'initiative parlementaire pour faire avancer certains enjeux.</li> <li>– Se servir de leur situation pour obtenir l'attention des médias.</li> </ul> <b>Pour soulever nos préoccupations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Leur envoyer un courriel ou une lettre, ou les appeler.</li> <li>– Les inviter à nos activités communautaires.</li> <li>– Demander à les rencontrer.</li> </ul>
<b>MINISTRES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Le Premier ministre nomme les ministres parmi les députés et députées du parti au pouvoir.</li> <li>– Chaque ministre dirige au moins un ministère gouvernemental.</li> <li>– Les ministres forment le Cabinet.</li> </ul>	<b>UN/UNE MINISTRE PEUT :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– S'occuper d'un enjeu touchant à un ministère dont il ou elle est responsable.</li> </ul> <b>Pour soulever nos préoccupations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– S'associer à des campagnes plus vastes pour avoir une voix plus forte.</li> </ul>
<b>PREMIER MINISTRE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Chef du parti pour lequel il y a le plus grand nombre de député(e)s.</li> <li>– Le (la) chef du gouvernement fédéral.</li> <li>– Choisit les ministres qui forment le Cabinet.</li> </ul>	<b>LE PREMIER MINISTRE PEUT :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Faire preuve de leadership sur des enjeux qui touchent à nos préoccupations.</li> </ul> <b>Pour soulever nos préoccupations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– S'associer à des campagnes plus vastes pour avoir une voix forte.</li> </ul>

Créer le changement que nous souhaitons — Un guide pour renforcer les capacités des quartiers  
Page 89

# ANNEXE C : COORDONNÉES DU CONSEIL MUNICIPAL D'OTTAWA (2014-2018)

Pour envoyer par la poste : Hôtel de ville, 110, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1P 1J1

## Ville d'Ottawa

Le maire Jim Watson  
jimwatsonottawa.ca  
Jim.Watson@ottawa.ca  
(613) 580-2496  
@jimwatsonottawa

## Quartier 1 Orléans

Conseiller Bob Monette  
bobmonette.ca  
Bob.Monette@ottawa.ca  
(613) 580-2471  
@BobMonette1

## Quartier 2 Innes

Conseiller Jody Mitic  
jodymitic.ca  
Jody.Mitic@ottawa.ca  
(613) 580-2472  
@innesward

## Quartier 3 Barrhaven

Conseillère Jan Harder  
janharder.com  
Jan.Harder@ottawa.ca  
(613) 580-2473  
@barrhavenjan

## Quartier 4 Kanata Nord

Conseillère Marianne Wilkinson  
mariannewilkinson.com  
Marianne.Wilkinson@ottawa.ca  
(613) 580-2474  
@marianne4kanata

## Quartier 5 Carleton-March Ouest

Conseiller Eli El-Chantiry  
eliel-chantiry.ca  
Eli.El-Chantiry@ottawa.ca  
(613) 580-2475  
@Eli\_ElChantiry

## Quartier 6 Stittsville-Kanata

**Ouest**  
Conseiller Shad Qadri  
shadqadri.com  
Shad.Qadri@ottawa.ca  
(613) 580-2476  
@shadqadri

## Quartier 7 Bay

Conseiller Mark Taylor  
baywardlive.ca  
Mark.Taylor@ottawa.ca  
(613) 580-2477  
@go\_taylor

## Quartier 8 Collège

Conseiller Rick Chiarelli  
rickchiarelli.com  
Rick.Chiarelli@ottawa.ca  
(613) 580-2478  
@RickChiarelli

## Quartier 9 Knoxdale-Merivale

Conseiller Keith Egli  
keithegli.ca  
ward9@ottawa.ca  
(613) 580-2479  
@KeithEgli

## Quartier 10 Gloucester-South-gate

Conseillère Diane Deans  
dianedeans.ca  
Diane.Deans@ottawa.ca  
(613) 580-2480  
@dianedeans

## Quartier 11 Beacon Hill-Cyrville

Conseiller Tim Tierney  
TimTierneyOttawa.ca  
Tim.Tierney@ottawa.ca  
(613) 580-2481  
@timtierney

## Quartier 12 Rideau-Vanier

Conseiller Mathieu Fleury  
mathieufleury.ca  
Mathieu.Fleury@ottawa.ca  
(613) 580-2482  
@mathieufleury

## Quartier 13 Rideau-Rockcliffe

Conseiller Tobi Nussbaum  
tobinussbaum.ca  
Tobi.Nussbaum@ottawa.ca  
(613) 580-2483  
@tobi\_nussbaum

## Quartier 14 Somerset

Conseillère Catherine McKenney  
catherinemckenney.ca  
Catherine.McKenney@ottawa.ca  
(613) 580-2484  
@cmckenney

## Quartier 15 Kitchissippi

Conseiller Jeff Leiper  
KitchissippiWard.ca  
Jeff.Leiper@ottawa.ca  
(613) 580-2485  
@jleiper

## Quartier 16 Rivière

Conseiller Riley Brockington  
RileyBrockington.ca  
Riley.Brockington@ottawa.ca  
(613) 580-2486  
@riverwardriley

## Quartier 17 Capitalale

Conseiller David Chernushenko  
capitalward.ca  
David.Chernushenko@ottawa.ca  
(613) 580-2487  
@chernushenko

**Quartier 18 Alta Vista**  
Conseiller Jean Cloutier  
jeancloutier.com  
Jean.Cloutier@ottawa.ca  
(613) 580-2488  
@jeancloutierott

**Quartier 19 Cumberland**  
Conseiller Stephen Blais  
stephenblais.ca  
Stephen.Blais@ottawa.ca  
(613) 580-2489  
@StephenBlais

**Quartier 20 Osgoode**  
Conseiller George Darouze

georgedarouze.ca  
George.Darouze@ottawa.ca  
(613) 580-2490  
@georgedarouze

**Quartier 21 Rideau-Goulbourn**  
Conseiller Scott Moffatt  
rideaugoulbourn.ca  
Scott.Moffatt@ottawa.ca  
(613) 580-2491  
@scottmoffatt21

**Quartier 22 Gloucester-South  
Nepean**

Conseiller Michael Qaqish  
michaelqaqish.com  
Michael.Qaqish@ottawa.ca  
(613) 580-2751  
@QaqishPolitico

**Quartier 23 Kanata Sud**  
Conseiller Allan Hubley  
councillorallanhubley.ca  
Allan.Hubley@ottawa.ca  
(613) 580-2752  
@AllanHubley\_23

## Les Comités permanents

Information sujette aux changements, pour les renseignements plus récents voir site web de la Ville : [http://app05.ottawa.ca/sirepub/agendaminutes/index\\_fr.aspx](http://app05.ottawa.ca/sirepub/agendaminutes/index_fr.aspx)

Si vous prévoyez présenter un exposé de cinq minutes devant un comité permanent, vous devez vous inscrire à l'avance en communiquant avec la coordonnatrice du comité pertinent.

**Comité de l'agriculture et des questions rurales (CAAR)**  
Marc Desjardins  
(613) 580-2424 ext 28821  
Marc.Desjardins@ottawa.ca

**Comité de vérification**  
Carole Legault  
(613) 580-2424 x28934  
CaroleA.Legault@ottawa.ca

**Comité des services communautaires et de protection (CSCP)**  
Marc Desjardins  
(613) 580-2424 ext. 28821  
Marc.Desjardins@ottawa.ca

**Comité de l'environnement**  
Christopher Zwierzchowski  
(613) 580-2424 ext. 21359  
Christopher.Zwierzchowsk@ottawa.ca

**Comité des finances et du développement économique (CFDE)**  
Carole Legault  
(613) 580-2424 x28934  
CaroleA.Legault@ottawa.ca

**Comité de planification**  
Melody Duffenais  
(613) 580-2424 x20113  
Melody.Duffenais@ottawa.ca

**Commission du transport**  
Joël Monfils  
(613) 580-2424 x26837  
Joel.Monfils@ottawa.ca

**Commission du transport**  
Rosemary Nelson  
(613) 580-2424 ext. 21624  
Rosemary.Nelson@ottawa.ca

# ANNEXE D : FORMULAIRE DE BILAN DE LA RÉUNION AVEC LE CONSEIL MUNICIPAL

Utilisez le formulaire suivant pour consigner les résultats de votre rencontre avec le représentant élu. Si vous le remplissez immédiatement, cela vous aidera à vous rappeler des détails de ce qui a été dit et les suivis que vous souhaitez faire.

1. Nom du conseiller :
2. Date et l'heure de la rencontre :
3. Personnes présentes (Personnes/Organismes/Postes) :
4. Objectifs de la rencontre :
5. Requête : Quelle requête avez vous présentée au conseiller?
6. Statistiques et histoires énoncés pour appuyer votre cause.
7. Énoncés/engagements du conseiller :
8. Quelles questions le conseiller nous a-t-il posées?
9. Engagements que nous avons pris :
10. Suivis requis :
11. Autres renseignements utiles :

# ANNEXE E : EXEMPLE DE DÉPUTATION



Commission du transport en commun

Le 9 mai 2016

L'Initiative : une ville pour toutes les femmes (IVTF)

Naheed Khan et Rachel Manson

Bonjour président Blais et membres de la Commission. Je m'appelle Rachel Manson et voici ma collègue, Naheed Khan. Nous sommes ici aujourd'hui au nom de l'Initiative : une ville pour toutes les femmes ou l'IVTF pour parler de l'établissement d'un laissez passer pour les résidents à faible revenu et des avantages que l'établissement de ce laissez passer auront pour notre ville. Nous appuierons également l'élimination des frais supplémentaires pour l'utilisation des services de Para Transpo, qui sont directement liés à l'accessibilité des services de transport pour les personnes handicapées à faible revenu.

Vous savez tous qu'OC Transpo s'est engagé à appliquer l'Optique d'équité et d'inclusion de la Ville d'Ottawa à tous ses services en vue de s'assurer tout le monde a accès au service important et de base qu'est le transport en commun. Nous et d'autres personnes avons parlé au cours d'autres députations antérieures sur la recherche qui démontre une relation entre le transport en commun abordable et la participation de la main d'œuvre de même que l'augmentation générale du développement économique. Nous avons tous conscience de la relation directe entre les tarifs de transport plus élevé et la diminution de de l'utilisation du transport en commun.

J'aimerais vous parler brièvement de ma situation et des répercussions des tarifs de transport sur ma famille. Je suis une mère monoparentale qui habite à Kanata et étudie à temps plein en vue d'obtenir un baccalauréat en service social tout en travaillant à temps partiel. J'aurais droit au laissez passer pour les résidents à faible revenu s'il était disponible. J'ai une voiture étant donné que j'habite dans quartier rural d'Ottawa où le transport en commun est quasiment inexistant. Toutefois, j'utiliserais le transport en commun pour me rendre à l'école ou pour aller travailler au centre ville s'il était plus abordable. Mes enfants ont pris l'autobus pendant plusieurs années pour aller à l'école publique, secondaire et l'université et les coûts de transport ont toujours représentés une grande partie de mon budget familial.

Dix villes de l'Ontario ont déjà reconnu la nécessité d'avoir une sorte de laissez passer pour les résidents à faible revenu. Toutefois, Ottawa continue d'avoir un des tarifs de transport en commun le plus élevé du pays. Un laissez passer pour les résidents à faible revenu faciliterait la participation sociale et économique des personnes à faible revenu et de leur famille dans notre ville. En quelque sorte, cela peut nous aider à atteindre notre objectif d'établir une ville saine et prospère pour tous. Je m'appelle Naheed Khan et je dépends des services de transport en commun pour me déplacer dans la ville. Je suis mère monoparentale de 4 enfants et je bénéficie du POSPH. Je suis également

sur la liste d'attendre pour obtenir un logement social depuis 6 ans. Mon loyer total s'élève à 1 300 \$ par mois, mais mon POSPH ne s'élève qu'à 806 \$. Je compense pour la différence près de 500 \$ à même les coûts pour mes services essentiels. Bien que j'aie droit à un laissez passer communautaire, je dois acheter trois laissez passer chaque mois pour mes enfants.

Deux mes enfants ont obtenu des prêts étudiants pour terminer leurs études post-secondaires. Ils travaillent à temps partiel en plus de leurs études afin de contribuer au paiement de notre loyer et des autres dépenses du foyer. Ils dépendent du transport en commun pour se rendre à l'école, au travail et partout ailleurs. Comme ils ont dû reprendre une année scolaire à notre arrivée au Canada, ils n'avaient même pas droit au laissez passer pour étudiants au cours de leur dernière année d'études et ont dû payer le plein tarif pour adultes. Lorsque les frais des transports ont continué à augmenter, bien au delà du taux d'inflation tout comme pour le laissez passer communautaire, cela a causé de grandes difficultés économiques pour les familles à faible revenu comme la nôtre. Nous vivons tous ensemble en vue d'économiser de l'argent et mes enfants plus âgés contribuent au revenu du foyer pour nous aider à joindre les deux bouts. Toutefois, comme je reçois un POSPH, il est difficile d'améliorer notre sort, car un petit montant supplémentaire dans le revenu du foyer signifie une réduction dans ma prestation.

Nous faisons notre possible pour rendre notre vie meilleure dans cette ville et participer comme de bons citoyens. Un laissez passer pour les résidents à faible revenu, à un taux de rabais de 62 %, permettrait à ceux d'entre nous qui disposons d'un revenu limité de vaquer librement à nos occupations quotidiennes et de contribuer à cette ville sans cette pression sur nos budgets.

Merci.



# ANNEXE F : EXEMPLE D'AVIS AUX MÉDIAS

## **La Ville d'Ottawa publie un rapport sur le laissez-passer pour les résidents à faible revenu.**

La Healthy Transportation Coalition et Faire compter les voix demandent à la Commission du transport en commun de la Ville d'Ottawa d'établir un laissez passer pour les résidents à faible revenu.

### **Relations avec les médias :**

Travor Haché, Healthy Transportation Coalition, trevhache@gmail.com, 613-789-0604

Tong Zhao-Ansari, Faire compter les voix, tzhaoansari@cawi-ivtf.org, 613-408-6001

Le 4 mai 2016 – Ottawa - Personne ne devrait manquer un rendez-vous chez le médecin, ne pas pouvoir obtenir un service ou ne pas poser sa candidature pour un emploi parce qu'elle ne peut pas se déplacer dans la ville d'Ottawa. La Ville d'Ottawa étudie la possibilité d'établir un laissez passer pour les résidents à faible revenu. Le rapport est maintenant disponible et contient plusieurs options (voir PDF ci joint). La Ville n'a pas indiqué quelle option (s'il y a lieu) elle soutient. Elle devrait faire part de sa décision à la Commission du transport en commun le lundi 9 mai 2016.

Des deux options citées dans le rapport, celle qui suggère un rabais de 62 % est la plus favorable pour les résidents. Il s'agit d'un rabais similaire à celui pour les laissez passer mensuels pour les personnes âgées et les laissez passer communautaires. Le rabais de 62 % coûterait 3,3 millions par année. Des recherches (source) ont démontré qu'un système de transport en commun abordable favorise un développement économique accru et contribue à l'augmentation de la population active.

Le rapport n'indique pas que la Ville d'Ottawa a pris du retard sur d'autres villes d'Ontario du fait qu'elle ne possède pas un laissez-passer pour les résidents à faible revenu. Au moins dix autres municipalités (Cornwall, Elliot Lake, Guelph, région d'Halton, Hamilton, Kingston, Peterborough, Waterloo, Windsor, région de York) possèdent un laissez passer pour les résidents à faible revenu. À l'extérieur de l'Ontario, Edmonton, Banff, Saskatoon, Regina et la Colombie Britannique possèdent tous une version du laissez passer pour les résidents à faible revenu (voir ci joint le sommaire des laissez passer pour les résidents à faible revenu qui date d'août 2015)

L'établissement d'un laissez passer pour les résidents à faible revenu a obtenu un appui extraordinaire. Plus de mille résidents d'Ottawa ont signé la pétition pour l'établissement d'un laissez passer pour les résidents à faible revenu. La pétition a été endossé par 41 organismes et se trouve au lien suivant : [http://healthytransportationcoalition.nationbuilder.com/transit\\_pass\\_petition](http://healthytransportationcoalition.nationbuilder.com/transit_pass_petition) (en anglais seulement)

La Healthy Transportation Coalition et Faire compter les voix encouragent la Commission du transport en commun d'Ottawa à établir un laissez passer pour les résidents à faible revenu. Tous les résidents d'Ottawa devraient avoir accès au système de transport en commun, y compris les jeunes, les aînés, les personnes handicapées et les résidents à faible revenu.

Plusieurs délégations prendront la parole lorsque cette question sera soulevée au cours de la réunion de la Commission du transport en commun le 9 mai. Nous sommes en accord avec Stephen Blais, président de la Commission, qui dit qu'il faudrait trouver comment mieux fournir des services aux résidents marginalisés, et ce de façon plus équitable. Il faut maintenant passer à l'action!

# ANNEXE G : EXEMPLE DE COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE



## IL EST TEMPS de créer une ville pour tous avec le budget municipal de cette année

**OTTAWA** – Le 10 mars 2015 – Quand le conseil municipal tiendra ses délibérations sur le budget municipal de 2015, le 11 mars, des résidentes et résidents à faible revenu ainsi que des groupes communautaires qui les appuient seront présents pour dire « il est temps de créer une ville pour tous ».

« Quand la Ville d'Ottawa règle les pressions liées au financement par une réduction des services ou par une augmentation des frais d'utilisation, nous devons nous interroger sur les répercussions que cela peut avoir sur les gens qui ont le plus besoin de ces services », a déclaré Luc Ouellette, coprésident de la Coalition des centres de ressources et de santé communautaires.

Le projet Faire compter les votes dans nos milieux de vie partage cette préoccupation. Ce projet a joué un rôle clé dans la dernière élection municipale en faisant participer les résidentes et résidents à faible revenu et en les encourageant à voter. Maintenant, le projet soutient les résidentes et résidents qui veulent faire connaître leur point de vue, et veille à ce que leurs voix soient entendues par les élus.

Des résidentes et résidents, y compris des personnes à faibles revenus, assisteront demain à la rencontre du conseil municipal et porteront des insignes « **IL EST TEMPS** ».

**« Il est temps de s'assurer que les réductions des services et les augmentations des tarifs n'empêchent pas les gens qui ont le plus besoin de ces services d'y accéder », a fait savoir Suzanne Doerge de l'Initiative : une ville pour toutes les femmes.**

Le projet Faire compter les votes dans nos milieux de vie est coparrainé par l'Initiative : une ville pour toutes les femmes (IVTF) et la Coalition des centres de ressources et de santé communautaires. Ces organismes rassemblent toute une gamme de partenaires communautaires qui partagent leurs préoccupations.

Des participants et participantes du projet Faire compter les votes dans nos milieux de vie ont fait part de leurs réflexions sur le budget provisoire :

### **Augmentation des tarifs des transports en commun**

« Moi qui dépends du transport en commun comme seul moyen de transport, je sais que plusieurs personnes ont de plus en plus de difficulté à se rendre jusqu'aux services et au travail et à participer à la collectivité. Je connais des gens qui sont isolés parce qu'ils n'ont pas les moyens de payer le tarif d'autobus. Une autre hausse ne ferait qu'empirer les choses, surtout pour les familles où plus d'une personne utilise le transport en commun » a dit Christine Santele, une résidente de Vanier.

Faire compter les votes et ses partenaires communautaires exhortent le conseil municipal d'Ottawa à geler les tarifs d'autobus ou à étendre le laissez-passer communautaire aux personnes à faibles revenus, comme le fait la Ville de Calgary, entre autres.

« Il est temps de revoir la politique municipale selon laquelle pour chaque dollar recueilli dans la boîte de perception, 55 cents vont au coût d'exploitation du transport en commun. Cela constitue un fardeau pour les gens qui doivent choisir entre se nourrir et acheter des billets d'autobus à 3,20 \$ » a affirmé Khadija Khan-Potter, une résidente de Kitchissippi.

### **Compressions de dépenses pour les services aux sans-abri**

Le 31 mars prochain, quatre centres desservant les sans-abri (Odawa, Centre 507, La Source et Cornerstone) seront dans l'impossibilité de continuer à offrir leurs services actuels à certains des individus les plus vulnérables de notre ville. La perte de ces services prive plusieurs personnes de notre collectivité du soutien dont elles ont besoin. Ces compressions ont été effectuées parce que le gouvernement fédéral a décidé de concentrer ses efforts de financement en matière de logement selon le modèle Logement d'abord. Il faut que la Ville d'Ottawa prévoie une période de transition pour que les clients les plus vulnérables reçoivent du soutien pendant la période de retrait progressif de ces services et leur redirection vers l'approche Logement d'abord.

« Nous souhaitons que la Ville trouve l'argent dans le budget de cette année pour permettre à ces quatre centres d'opérer pendant la période de transition », espère Eugene Williams, directeur du service de promotion de la santé et des programmes communautaires au Centre de santé communautaire Somerset Ouest.

### **Les éléments de jeux dans les parcs remis en question**

Comme il a été constaté lors de l'examen budgétaire à la réunion du comité des services communautaires et de protection, le budget proposé ne prévoit pas un financement suffisant pour maintenir les éléments de jeux installés dans les parcs et pour garantir leur sécurité.

« Les parcs servent d'arrière-cour aux familles à faible revenu et aux immigrants récents. Compte tenu de l'accroissement du phénomène de l'obésité chez les enfants, il est particulièrement important de faire tout ce qu'on peut pour les encourager à adopter un style de vie sain et actif. Non seulement ces parcs aident les gens à demeurer actifs, mais ils servent à renforcer un sentiment de communauté en offrant un lieu sécuritaire et accueillant où les voisins et voisines peuvent se rencontrer et se lier d'amitié. S'il n'y a pas suffisamment de fonds disponibles dans le budget, il y a peut-être là une raison pour une augmentation des impôts supérieure aux 2 % proposés. Il est plus rentable d'investir par l'entremise des deniers publics que de financer un tel lieu nous-mêmes », a déclaré Suzanne Doerge, directrice de l'IVTF.

**IL EST TEMPS** de travailler avec le conseil municipal pour veiller à ce que ce budget crée une ville pour tous.

### **Relations avec les médias :**

Tong Zhao-Ansari

Coordonnatrice d'engagement communautaire

Initiative : une ville pour toutes les femmes (IVTF)

Faire compter les votes dans nos milieux de vie

613-408-6001

[tzhaoansari@cawi-ivtf.org](mailto:tzhaoansari@cawi-ivtf.org)

# ANNEXE H : EXEMPLE DE LETTRE AU RÉDACTEUR, À LA RÉDACTRICE EN CHEF

## Réduction de la pauvreté dans le cadre des élections ontariennes

On parle beaucoup des coûts dans le cadre des élections : les coûts de l'énergie, des licenciements et des réductions, des embouteillages et des déficits ainsi que du gouvernement lui-même. Toutefois, il existe des coûts plus élevés qui requièrent l'attention des électeurs, car ils laissent notre province dans une situation pire – sur le plan moral, social et même monétaire.

La pauvreté nous occasionne des coûts à tous. Des études montrent que l'économie du Canada et de l'Ontario perd plus de 13 milliards de dollars en coûts liés à la pauvreté. On estime que la pauvreté occasionne des coûts d'environ 3 000 \$ par année à chaque foyer de la province. L'Association des banques alimentaires de l'Ontario a estimé en 2008 que les coûts pour notre système de santé uniquement s'élevaient à 2,9 milliards de dollars. [Personnalisez le texte : "Ici à (nom de la communauté), le nombre de visites dans les banques alimentaires a augmenté / le nombre de sans abri a augmenté. Donnez d'autres exemples de répercussions de la pauvreté sur la population locale.]

Tout cela signifie une perte de possibilité économique et de potentielle humaine, de même qu'un nombre incalculable de difficultés et désespoirs. Que vont donc faire les chefs de parti à ce sujet?

Récemment, la Campagne Ontario 2000 et le 25 en 5 : Réseau pour la réduction de la pauvreté ont envoyé un questionnaire au parti libéral, PC et PND de l'Ontario. Les questions et les réponses des partis se trouvent sur le site Web du 25 en 5 au [www.25in5.ca](http://www.25in5.ca).

Nous prions à tous les Ontariens d'examiner les réponses. Bien qu'aucun parti n'ait énoncé un plan pour combattre la pauvreté aussi complète que ce que les gens qui vivent dans la pauvreté nécessitent, il est évident que deux partis vont de l'avant avec la réduction de la pauvreté, alors qu'un parti reste silencieux sur le sujet ou fait reculer l'Ontario. Un aperçu montre que les Libéraux et le PND indexeraient tous les deux la Prestation pour enfants de l'Ontario et augmenteraient modestement les taux d'aide sociale. Les Libéraux instaурeraient des couvertures pour les médicaments sur ordonnance, les soins de vue, les services de santé mentale pour les adultes à faible revenu. Le PND prolongerait les couvertures de soins dentaires pour plus d'enfants dans des familles à faible revenu. Le Parti conservateur de l'Ontario gèlerait la Prestation pour les enfants de l'Ontario et prendrait 1,5 milliards de dollars des fonds alloués à l'aide sociale. Ils n'ont pas répondu aux questions concernant les services de santé. On a également posé des questions aux partis concernant d'autres enjeux importants, comme les logements abordables, le salaire minimum et les services de garde.

En 2009, les trois partis ont passé l'unanimité la Loi sur la réduction de la pauvreté et la première Stratégie de réduction de la pauvreté de cinq ans axée sur les enfants. La seconde Stratégie était prévue pour ce printemps, mais les élections ont fait obstacle à ce plan. La campagne électorale nous a donné à tous l'occasion de demander aux candidats locaux comment ils prévoient s'attaquer aux coûts de la pauvreté et assurer un meilleur futur plus prospère pour nous tous et nos communautés.

Ces enjeux n'ont pas fait les manchettes ou les nouvelles quotidiennes. Cependant, il est primordial que tous ceux qui se soucient des possibilités, de l'équité et de la justice sociale comprennent les positions des partis cette fois-ci, car il s'agit d'enjeux importants pour nous tous.

Le nombre insuffisant de mesures visant à éliminer la pauvreté et l'inégalité ou les coupures destructives aux soutiens du revenu va directement à l'encontre de la Loi sur la réduction de la pauvreté en faveur de laquelle tous les partis ont voté. Cela va directement à l'encontre de l'élaboration d'une société qui offre des possibilités et un terrain de jeu plus équitable pour tous. Cela va également directement à l'encontre de l'Ontario équitable et juste que nous méritons tous.

Lors du vote du 12 juin, n'oubliez pas que la pauvreté engendre des coûts. Elle occasionne des coûts pour les individus, elle occasionne des coûts pour nous tous. Lors du vote du 12 juin, gardez ces coûts en tête.